LA LIBERTÉ

50¢

Volume 80 n° 42 Saint-Boniface, du 13 janvier au 19 janvier 1989

■ La citation de la semaine

«De nos jours, c'est rien que des machines. Les jeunes d'aujourd'hui, ils ne veulent même plus marcher.»

Lionel Allard nous raconte la pêche à Saint-Laurent. **Page 8.**

■ LES TITRES

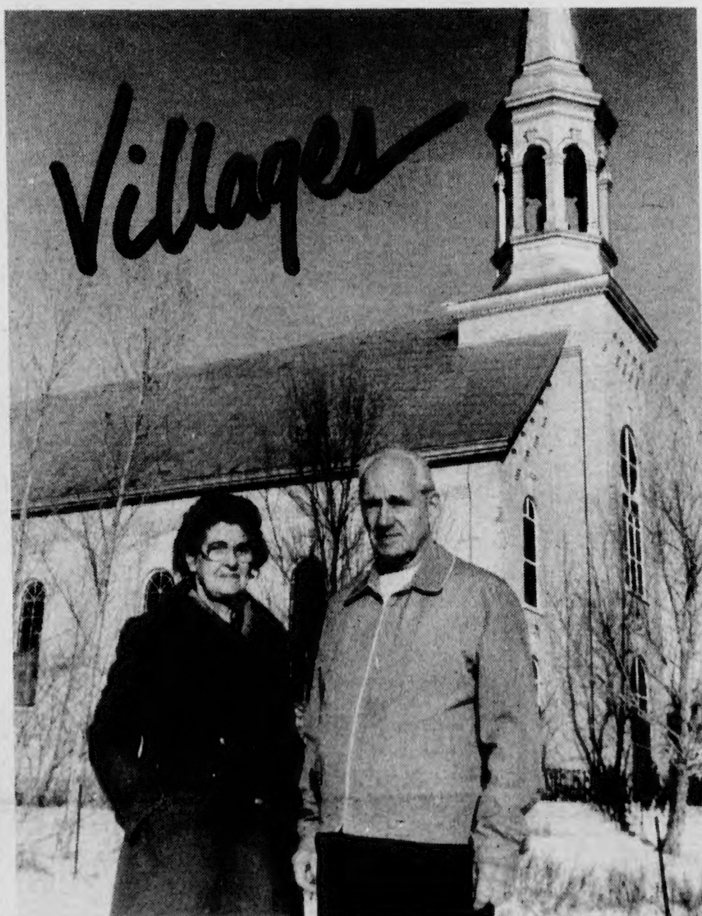


photo: Laurent Gimenez



photo: Laurent Gimenez

La Salle se remplit

Laurent Gimenez s'est rendu à La Salle pour constater un fourmillement d'activités qui transforme le visage de ce village au sud de la capitale manitobaine.

Il a notamment parlé à Flore et Ernest Rochon (devant l'église de La Salle, construite en 1928). Ernest Rochon lui a confié: «Quand j'étais enfant, au moins une fois par année on faisait du théâtre dans la salle paroissiale. Aujourd'hui, il n'y a même plus de salle paroissiale».

Pour sa part, le directeur de la Caisse populaire de La Salle, Raymond Cormier (ci-dessus), a mis l'économie du village en perspective: «La Caisse a connu un gros boom ces 5 dernières années. Notre actif a atteint le million en 1978, les deux millions en 81 et on devrait frapper les huit millions cette année».

La série VILLAGES se poursuit en page 9.

Pour combattre la violence une urgence s'impose:

Priorité à un refuge pour femmes battues

Le groupe de femmes Réseau a décidé de combattre ouvertement la violence contre la femme.

Après quatre années d'enquêtes, de conférences, de lobby pour sensibiliser les femmes et les politiciens, Réseau passe à l'action.

Les responsables insistent sur une demande clé: la mise sur pied d'un refuge pour femmes battues francophones. Un projet qui nécessite avant tout l'appui financier de la province.

La présidente de Réseau, Cécile Rémillard-Beaudry, estime que le dossier pourrait débloquer d'ici un an.

«On ne lâchera pas. Parce que tant qu'il n'y aura pas de refuge, on pourra nier la violence contre la femme», affirme-t-elle.

Pour Réseau, ce ton franchement ferme est plutôt nouveau, le dossier de la violence contre la femme ayant été traité avec une grande prudence.

«C'est qu'il fallait d'abord s'assurer de l'existence de la violence dans le milieu franco-manitobain. Ensuite, il a fallu sensibiliser les femmes, il a fallu crever l'abcès».

«Aujourd'hui, les femmes nous disent: il faut faire quelque chose, il faut pas seulement en parler, il faut que ça débouche. Aujourd'hui, il y a des femmes qui subissent de la violence et qui n'ont plus peur d'en parler».

Bernard BOCQUEL

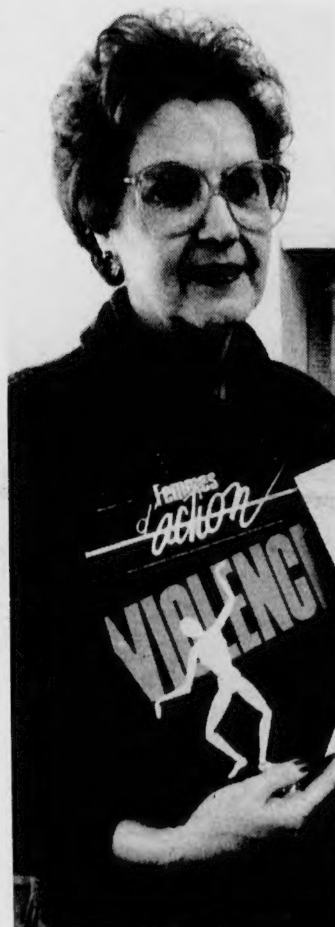


photo: Bernard Bocquel

Cécile Rémillard-Beaudry explique pourquoi la création d'un refuge pour femmes battues francophones est si cruciale en page 2.

Finie la prudence

Réseau va s'attaquer de front à la violence contre la femme



Bernard BOCQUEL

Pendant 4 ans, Réseau a abordé le problème de la violence contre la femme avec prudence: en organisant sondages, études, conférences, lobby politique.

Aujourd'hui, les responsables de l'organisme politique ont décidé de s'attaquer ouvertement à la violence contre les femmes francophones.

Comment? En exigeant du gouvernement des services d'urgence en français pour combattre la violence subie par les femmes francophones:

• une ligne téléphonique fonctionnant 24h sur 24,

• un refuge pour femmes violentées et leurs enfants, incluant des services de counselling.

La présidente de Réseau, Cécile Rémillard-Beaudry, explique: «On a besoin de ces services, d'abord parce que c'est une question de justice. Mais aussi parce que c'est prouvé que contrairement à d'autres soins de santé, la langue joue un rôle très important dans des cas de violences contre les femmes».

«Tous les psychologues sont unanimes à le dire: la thérapie doit se faire en français, parce qu'il faut respecter les valeurs et la culture des femmes victimes».

«Si une femme quitte son foyer, tout le monde va le savoir.»

«Une femme battue doit se sentir épaulée par sa communauté, par des personnes qui partagent ses valeurs, sa culture, sa religion. Même si elle n'est pas pratiquante. Pour commencer une réhabilitation, il faut tenir compte de tout un contexte».

Les enquêtes menées auprès des organisations anglophones (largement financées par les gouvernements au demeurant) donnent raison à Cécile Rémillard-Beaudry. En effet, très peu de femmes francophones cherchent de l'aide chez les anglophones: «Elles n'y vont pas tout simplement parce qu'elles se sentent étrangères».

Puis la présidente de Réseau enfonce le clou: «Le refuge pour les femmes battues est une nécessité. Car tant que la communauté francophone n'aura pas son refuge, on nie l'existence de la violence contre les femmes dans notre milieu».

«La minute où il y aura un refuge on dira: s'il y a un refuge, c'est que la violence existe. Le refuge sera le plus grand dénonciateur de la violence contre la femme franco-manitobaine. Pour faire une comparaison, c'est un peu comme on voit un hôpital. Il y a des malades, donc il faut un hôpital».

Toutefois, Cécile Rémillard-Beaudry sait qu'il faut plus que l'aide financière, malheureusement encore hypothétique, des gouvernements pour que le projet d'un refuge puisse remplir son rôle.

«Les prêtres peuvent tuer ce projet. Parce que dans nos communautés, le curé a beaucoup de pouvoir. Réseau espère que le clergé va collaborer. Nous avons commencé déjà à sensibiliser les prêtres. C'est très prometteur».

«Il faut bien savoir que si le curé dénonce la violence contre la femme, si la femme ne se sent pas condamnée par le curé, cela va faciliter sa démarche de réhabilitation».

«La communauté francophone est très petite et elle tend à se refermer sur elle-même. Si une femme quitte son foyer, tout le monde va le savoir. Alors si elle sait qu'un refuge existe, si elle se sent appuyée par la communauté, cela fait toute la différence».

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477



photo: Bernard Bocquel

Cécile Rémillard-Beaudry est la présidente de Réseau, l'organisation de lobby politique des femmes francophones. «Nous allons maintenant réclamer à haute voix et avec insistance la création d'un refuge pour les femmes victimes de violence et leurs enfants. Parce qu'il faut que la femme francophone puisse sortir de son milieu de violence. Des femmes qui, parfois à cause de leur éducation catholique, vont peut-être se dire: va à la maison et endure-le».

Quand y a-t-il violence contre la femme?

La présidente de Réseau n'aime pas trop utiliser l'expression «femme battue». Car, précise Cécile Rémillard-Beaudry, «parfois, il y a violence sans qu'une personne se fasse battre».

Dans la brochure «A la frontière du silence» que Réseau a fait imprimer à 500 exemplaires, la femme battue:

«c'est celle qui a perdu sa dignité, son autonomie et sa sécurité, qui se sent prisonnière et sans défense parce qu'elle subit directement et constamment ou de façon répétée des violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles ou verbales».

«La femme battue, c'est celle qui doit essuyer des menaces continuelles et qui voit son amoureux, mari, conjoint, ex-mari ou ex-amoureux -homme ou femme- se livrer à des actes violents sur ses enfants, ses proches, ses amis, ses animaux familiers ou les biens auxquels elle tient».

Cécile Rémillard-Beaudry ajoute que Réseau «fait toujours bien attention de ne pas blâmer qui que ce soit. Car nous ne condamnons pas les hommes, nous condamnons la violence».

«Personnellement, je crois que le combat contre la violence est un combat pour l'égalité des femmes et des hommes. Il faut défaire des attitudes vieilles de plusieurs siècles qui disaient que la femme était physiquement, et intellectuellement inférieure à l'homme».

«Il faut savoir que là où la femme est financièrement autonome, il n'y a pas de violence conjugale. La violence n'est possible qu'en situation de dépendance économique. Et de ce fait, il faut souligner que la violence est présente dans toutes les couches sociales».

L'incontournable réalité

Les diplomates occidentaux utilisent un vieux truc pour mesurer à intervalles réguliers l'évolution de la politique en Chine. Ils posent, voyage après voyage, toujours une même série de questions. Et en fonction des réponses, ils mesurent l'état des changements dans l'Empire du Milieu.

L'inexcusable incendie criminel des bureaux d'Alliance Québec, le groupe de lobby politique des Anglo-Québécois, presque 6 ans après l'incendie des bureaux de la Société franco-manitobaine boulevard Provencher, permet de se livrer à un exercice similaire.

Il suffit d'examiner les réactions des principaux intervenants pour se rendre compte que la question des minorités de langues officielles est toujours fonction des intérêts les plus bassement politiques.

L'incendie a eu lieu le 30 décembre et il aura fallu attendre le 8 janvier pour que le premier ministre du Québec se décide enfin à condamner publiquement l'utilisation de la violence et à lancer un appel au calme.

Il a ainsi montré qu'il n'était pas un «vendu», puisqu'il a dénoncé l'attentat APRÈS le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau. Précisons quand même que le successeur de René Lévesque a quand même attendu qu'un éditorialiste du journal La Presse le critique sévèrement pour ne pas avoir coupé plus clairement les ponts avec les éléments les plus douteux du mouvement nationaliste.

Mais ajoutons que les intégristes québécois peuvent continuer de dormir sur leurs deux oreilles: le chef du Parti indépendantiste, Gilles Rhéaume, a refusé de condamner l'incendie criminel des bureaux d'Alliance Québec parce que tout cette affaire était de la faute de Robert Bourassa.

Lorsque les locaux de la Société franco-manitobaine avaient été incendiés, le gouvernement québécois, toujours prêt à utiliser à sa convenance les Canadiens français qui votent dans une autre province, s'était empressé de dénoncer l'acte criminel. Pour sa part, le premier ministre du Manitoba à l'époque, Howard Pawley, avait attendu 12 jours avant de condamner publiquement l'incendie des bureaux de la SFM.

ÉDITORIAL

Clairement, la réaction des politiciens reste dans cette triste affaire le véritable scandale. Qu'il s'agisse de l'attaque contre la SFM voilà 6 ans ou de scelle contre Alliance Québec, les politiciens montrent une fois de plus qu'ils ne sont pas à la hauteur de la situation.

Leurs réactions n'ont pas changé: le machiavélisme ou la simple démission devant les quatre volontés d'une majorité prévalent toujours, la loi du plus fort est toujours la meilleure.

Cette définition politique de la démocratie, malheureusement, est un peu courte. Si la démocratie ne permet pas le respect absolu des individus, on passe d'un État de droit à un Etat où la justice est administrée par la majorité, où la vindicte populaire prend le dessus.

Que les majoritaires de tous poils et de tous pays se le tiennent pour dit: la qualité de leur démocratie se mesurera toujours à la manière dont ils traitent leurs minorités de langue, de religion, de race. Dommage que les politiciens sans hauteur d'esprit qui les gouvernent généralement ne veulent pas leur rappeler cette incontournable réalité.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



LETTRES

Un hommage au Frère Théophile Laflamme

4 janvier 1989. Les funérailles du Frère Théophile Laflamme, c.s.v., se sont déroulées à son image, Un seul mot rend toute notre pensée: simplicité. À la chapelle de la Maison provinciale, à Outremont au Québec, comme emblème de son travail, on remarquait une plante verte et des outils de jardinage sur sa tombe.

Le Frère Laflamme était un homme de petite taille. Il était d'une grande connaissance en horticulture. C'était un coeur d'or, une âme d'apôtre. Cet homme si doux, si modeste, d'une timidité d'enfant, était capable de tout braver, de tout entreprendre au verger, à Otterburne au Manitoba.

Le Frère Laflamme a ensemencé ses jardins; il a bêché le sol des arbres fruitiers. Les oiseaux insectivores étaient ses auxiliaires dévoués. Mais ces bêtes gracieuses n'étaient pas les seuls agents des ennemis de ses récoltes; d'autres animaux tels que la mouffette, le hibou, la couleuvre, la grenouille et le crapaud arrêtaient son attention et il les reconnaissait très utiles.

C'est le 31 décembre dernier que le divin Jardinier est venu cueillir son âme, une fleur de choix. Son corps dort maintenant sous terre dans le cimetière de la Congrégation, à Rigaud au Québec.

Léon Ménard, c.s.v.
Montréal, Québec
le 5 janvier 1989

Lettre ouverte à Alliance Québec

Monsieur le président,

Permettez-moi d'exprimer, au nom de la Société franco-manitobaine et de tous les Franco-Manitobain(e)s, nos profonds regrets à la suite de l'incendie délibéré qui a détruit vos bureaux vendredi dernier ainsi que d'autres incidents regrettables.

Nous connaissons très bien la situation que vous vivez puisque nous avons vécu un incident comparable lorsque nos bureaux ont été incendiés en janvier 1983. Tous coups de violence portés contre une communauté sont une attaque contre nous tous.

Nous nous joignons à tous les Canadiens pour condamner ces actes de violence qui vont à l'encontre d'une société généreuse et tolérante que nous voulons tous bâtir.

Denis Clément
Président
Société franco-manitobaine
le 4 janvier 1989

Le Manitoba de *A* à Z

Un nouveau moyen pour essayer ses talents d'orateur: Le Parlement modèle francophone

On peut se familiariser avec les rouages parlementaires

L'art de s'exprimer et de bien formuler des idées concrètes s'apprend avec l'expérience. Du 28 au 30 décembre 1988, cette chance a été offerte à 25 jeunes grâce au Parlement Modèle Francophone qui s'est tenu à l'Hôtel de ville de Winnipeg.



Claudine ZAMPRELLI

L'organisation de ce premier essai du Parlement Modèle a été principalement la tâche de Chantal Berard, 19 ans; Denis Guénette, 20 ans; et Christian Molgat, 18 ans. L'idée conçue par ces 3 personnes a été mise sur pied pour les gens de niveau post-secondaire intéressés au fonctionnement d'un parlement.

«On voyait qu'il y avait de l'intérêt pour cette activité. Nous avions déjà eu ce genre d'expérience en participant au Parlement Jeunesse Francophone. On voulait continuer à s'impliquer et pouvoir le faire avec des gens de notre âge», explique Chantal Berard.

L'étudiante au Collège universitaire de Saint-Boniface ajoute: «Il y a bien sûr un lien indirect à faire entre notre Parlement Modèle et le Parlement Jeunesse. Mais l'atmosphère était beaucoup plus détendue. Nous n'étions pas responsable des participants car ce n'était pas une activité scolaire.»

Le Parlement Jeunesse Francophone est offert aux étudiants de la 9e à la 12e année des écoles franco-manitobaines. C'est là que se trouve la différence de fond avec le Parlement Modèle Francophone et le Parlement Jeunesse Francophone. Comme le précise Denis Guénette: «Les idées sont parfois moins développées au Parlement Jeunesse. Au Parlement Modèle, il y a beaucoup moins d'arguments à une dimension».

Les organisateurs étaient très satisfaits du nombre de participants, surtout que la publicité s'était faite de bouche à oreille. La plupart étaient des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface et de l'Université du Manitoba.

«On n'avait pas fait de publicité formelle vu que c'était une première initiative. On approchait les anciens du Parlement Jeunesse et s'ils voulaient, ils emmenaient des amis», souligne Chantal Berard.

Cet essai a été un succès complet. «Après les 3 jours de sessions, le monde était enthousiasmé. Il n'y avait eu aucun problème. Les commentaires étaient très positifs. C'est fort probable que le Parlement Modèle soit offert l'année prochaine», résume Denis Guénette.

Pour Alain Berard, un des participants, il y avait beaucoup à tirer de cette expérience: «Il y avait vraiment de la camaraderie. Les discours étaient animés. C'était une occasion d'améliorer la capacité de communication. Tous étaient motivés! Parce qu'on assistait à l'événement durant le temps des fêtes est une preuve de cette motivation!»

Alors, est-ce que ces individus pourraient être nos futurs députés? «Je ne serais pas surprise de voir quelques uns de nos participants s'impliquer davantage dans l'arène politique», estime Chantal Berard.



photo: Bernard Bocquel

Trois des 25 participants au premier Parlement Modèle Francophone: Alain Berard, Chantal Berard et Denis Guénette. Pendant les trois jours de la session, il y a eu des débats animés sur, entre autres: la légalisation de la marijuana (en faveur), l'alcool disponible 24 heures sur 24 (en faveur), la privatisation des régimes de pension (en faveur).

VITE LU VITE SU

Cartier

Les résidants de St-Eustache auront-ils l'eau courante?

La réalisation d'un réseau collectif d'approvisionnement en eau pour Saint-Eustache coûterait 560 000 $. C'est la conclusion d'un rapport que les spécialistes de «J.R.Cousin» viennent de remettre à la municipalité de Cartier.

Le conseil municipal ne prendra pas de décision avant trois mois. Les conseillers veulent auparavant consulter les résidants et étudier attentivement tous les aspects du rapport.

Actuellement, seule une rue est raccordée au réseau collectif municipal. Les autres résidants de Saint-Eustache utilisent des puits individuels, mais ils sont confrontés à plusieurs difficultés.

Certains résidants doivent s'approvisionner par camion-citerne car l'eau de leurs puits est saumâtre. Les autres doivent tenir compte de la faiblesse de la nappe phréatique. L'eau est rare dans le sous-sol de Saint-Eustache. Elle vient à manquer en cas de sécheresse.

Le projet soumis par les ingénieurs de Winnipeg permettrait de résoudre tous ces problèmes. Mais son coût est important pour une population concernée d'environ 450 personnes.

Ph.D.

VITE LU VITE SU

Saint-Malo

Rendez-vous pour l'eau

Quelle décision prendre pour améliorer la qualité de l'eau rouillée à Saint-Malo? La parole est aux résidants mercredi 25 janvier.

C'est ce jour-là *(à 19h30 au Club Noret)* que les conseillers de De Salaberry présenteront à la population les 3 options retenues par un ingénieur pour améliorer le système d'eau dans le village.

L'ingénieur sera présent pour fournir les précisions techniques.

Essentiellement, l'expert propose l'amémagement d'un puits central et d'un réservoir. Il est aussi question d'installer des bornes d'incendie, un système de filtrage de l'eau et d'étendre le système jusqu'à la rue Morin *(située au nord-ouest du 59).*

Les conseillers municipaux, qui sont à la recherche de feed-back, exposeront aussi différents scénarios pour payer les possibles améliorations.

Il s'agit notamment de déterminer si Saint-Malo passera d'un système privé qui compte plusieurs puits gérés en coopérative à un système public. Le changement concerne quelque 200 maisons, *grosso modo* les résidants du local 2 qui bénéficient du système d'égouts.

B.B.

Norwood

Une nouvelle école d'immersion en septembre

La division scolaire de Norwood a décidé l'ouverture d'une nouvelle école d'immersion en septembre 1989. Installée au 52, avenue Birchdale, elle pourra accueillir jusqu'à 250 élèves. On attend une centaine d'élèves dès la prochaine rentrée.

La création de cette nouvelle école ne nécessite aucune construction nouvelle. Elle occupera les locaux de l'établissement H.L.Softley, actuellement réservé aux handicapés mentaux. La diminution du nombre d'élèves handicapés permet leur transfert dans un autre établissement.

Cette école, réservée au plus jeunes, complétera l'école Queen Elizabeth. Actuellement, cette dernière accueille les enfants de la maternelle à la 9e. La nouvelle école prendra en charge les enfants de la maternelle à la 3e, tandis que l'école Queen Elizabeth fonctionnera de la 4e à la 9e.

Ph.D

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

La France offre les services d'un journaliste coopérant

Pour la troisième fois en trois ans, le Gouvernement de la France a accordé un journaliste coopérant à la Liberté.

Cela veut dire que pour les 14 prochains mois, la France va assumer le salaire de Philippe Descamps, qui effectue son service national au titre de la coopération. Philippe Descamps succède à Stéphane Jarre (1986-87) et Laurent Gimenez (1987-88).

Philippe, qui vient tout juste d'avoir 24 ans, par une belle journée manitobaine ensoleillée et légèrement frette, est né à l'ombre du Château de Versailles, près de Paris. Mais il se considère comme un provincial et s'affiche ouvertement Grenoblois depuis 1971.

Il a un côté scientifique, ce qui l'a conduit à étudier la science politique et l'histoire. Le tournant de sa vie *(pour l'instant)* a été son entrée au Centre universitaire de l'enseignement du journalisme de Strasbourg, d'où il est sorti diplômé en juin 88, avec une spécialisation en télé.

Philippe nous assure qu'il aime le vélo et le ski. Ce qui explique son penchant naturel pour la montagne. Il sera donc particulièrement bien servi au Manitoba, puisque grâce à notre ciel, les montagnes de nuages sont spécialement géantes.



photo: Bernard Bocquel

Philippe Descamps, journaliste coopérant. De Grenoble à Winnipeg en passant par Strasbourg.

Et contrairement aux Alpes du côté de Grenoble, la nuagerie des Prairies change tout le temps!

La Liberté souhaite donc la plus cordiale bienvenue à «son» nouveau coopérant au pays de l'imagination.

Et bien sûr, La Liberté tient à remercier la France pour son engagement. La présence de Philippe Descamps démontre bien, une fois de plus, que la France tient à assurer sa présence au Manitoba.

Bernard BOCQUEL

Libre-échange ne change pas tout

La question reste:

Rien à déclarer ?

L'accord entré en vigueur le 1er janvier ne modifie pas tout de fond en comble. Le 49e parallèle demeure une frontière pour quantité de produits. Le ministère du Revenu national, douanes et accise, a tenu à le rappeler.

Les douaniers ne sont pas à la retraite, vous devez toujours leur déclarer vos achats d'alcool et de tabac aux Etats-Unis. Vous devez également déclarer les marchandises dont la valeur excède les exemptions personnelles. Celles-ci restent les mêmes. Au-delà, les taxes fédérales et les taxes indirectes s'appliquent toujours.

En revanche les douaniers ne vous demanderont plus rien pour les produits suivants : ordinateurs et matériels connexes, cuirs, levures, patins, ski, fourrures, aiguilles, skis, motocyclettes et certains poissons non transformés, certains équipements pour papeterie et certains produits du porc. Pour les autres produits, il faudra attendre les réductions progressives.

Mais attention ! Le Canada a signé un accord avec les Etats-Unis et non avec le Japon ou la Corée. Seuls les produits fabriqués aux Etats-Unis sont exemptés des droits de douane.

Exemple: vous partez en vacances de neige à Frost Fire. Sur place vous achetez des skis fabriqués aux EU et un ordinateur italien. Les skis passeront la frontière sans taxe ; mais vous devrez payez pour ramener au pays l'ordinateur.

Pour vous renseigner complètement, les douanes du Canada et des Etats-Unis distribuent une brochure intitulée «Le libre-échange et le voyageur». Elle est disponible dans tous les bureaux de douanes et les aéroports.

Ph.D.

Combien parlent français et anglais selon Statistique Canada

Ce que veut dire l'expression «parfait bilingue» dépend sans doute de la personne qui l'utilise. Si «parfait bilingue» veut dire qu'une personne est aussi à l'aise en français qu'en anglais, il y a 2% de parfait(e)s bilingues au pays.

Voilà une des données qui ressort d'une enquête menée par Statistique Canada fin 1986, rendue publique la semaine dernière.

L'échantillon était composé de 16 390 personnes âgées de 15 ans et plus.

Il est intéressant de noter que le pourcentage d'erreur est très faible, puisque généralement, l'échantillon pour ce type d'enquête varie entre 1 000 et 2 000 personnes.

En ces temps où on reparle beaucoup du traitement des minorités francophones par rapport à la minorité anglo-québécoise, précisons que 851 000 Canadiens âgés de 15 ans et plus de langue maternelle française vivent à l'extérieur du Québec.

De ce nombre:

• 376 000 sont plus à l'aise dans leur langue maternelle (44%);

• 285 000 disent être plus à l'aise en utilisant l'anglais (33%);

• 188 000 utilisent indistinctement le français et l'anglais comme langue de communication.

Dans ces neuf provinces à majorité anglophone, 99% de la population peut parler l'anglais, 14% le français. Toujours dans ces provinces à majorité anglophone, neuf adultes de langue maternelle française sur 10 parlent l'anglais et 10% des adultes de langue maternelle anglaise indiquent avoir une bonne capacité de parler le français.

Au Québec, 84% de la population âgée de 15 ans et plus a le français comme langue principale; 10% l'anglais. Presque la moitié des Québécois (49%) disent avoir une bonne capacité de parler l'anglais. Et 10% des anglophones ailleurs au pays disent avoir une bonne capacité de parler le français.

B.B.

La Montagne

Beaucoup de travail pour les pompiers de Saint-Claude

Les pompiers de Saint-Claude sont sortis 24 fois l'année dernière, soit le double des autres années. C'est l'une des conséquences de la sécheresse qui a provoqué de nombreux incendies de prairies.

Selon le rapport annuel présenté par Gilbert Pineau, le responsable des pompiers, les feux de prairies sont à l'origine de plus de la moitié des interventions *(14 sorties contre une seule en 1987).*

Qui appeler?

Gilbert Pineau est très satisfait du nouveau camion acquis l'an passé et qui donne entièrement satisfaction. En revanche, les pompiers de Saint-Claude sont mécontents de devoir intervenir sur Norfolk alors que cette municipalité est équipée de sa propre équipe d'intervention à Rathwell.

En effet, certains résidants de Norfolk ont pris l'habitude d'appeler les pompiers de Saint-Claude qui sont dans la même circonscription téléphonique (379-2124). Pourtant ils dépendent normalement de Rathwell (822-4633).

Les pompiers de Saint-Claude répondent toujours aux appels malgré le travail qu'ils ont déjà sur leur propre secteur. Le problème arrive avec la facture: les résidants de Norfolk refusent de payer aux pompiers de Saint-Claude puisqu'ils payent déjà pour leur municipalité.

Ne sachant comment faire, le responsable des pompiers de Saint-Claude s'est adressé au conseil municipal. Les conseillers ont d'abord affirmé la nécessité de répondre à toute urgence. Ils ont ensuite décidé de présenter la facture à la municipalité de Norfolk.

Ph.D

Mise en place des cours d'arts industriels

Depuis la rentrée de janvier, les élèves de Saint-Claude disposent de locaux aménagés pour les cours d'arts industriels. Les élèves de Somerset en disposeront également avant la fin du mois.

Les cours d'arts industriels sont dispensés depuis septembre 1988 pour toutes les classes de la 7e à la 9e et sont optionnels pour les 10e, 11e et 12e années. Les locaux adéquats manquaient. Il a fallu adapter certaines salles de classe et les équiper en outils et en machines.

Les élèves recoivent en moyenne trois heures de cours par semaine sur les différentes technologies : menuiserie, métallurgie, soudure, etc. Il ne s'agit pas de cours professionnels. Mais, explique Henri Bouvier, le directeur de la division scolaire : «Cela donne un bon aperçu. En outre, apprendre certaines techniques de base est utile pour la vie quotidienne.»

Ph.D

MÉDIAS-*tics*

La revue de presse branchée

Le prix de la crédibilité

LE FRANCO, le vendredi 06 janvier 1989



Guy Lacombe

Des résolutions pour 1989

■ **Difficile d'ouvrir un journal au début d'une nouvelle année sans tomber sur les inévitables articles de prédictions pour l'année qui débute.**

Certains sont écrits sur le mode sérieux, d'autres sont basés sur des boules de cristal, d'autres encore adoptent un ton résolument satirique ou humoristique, histoire de se moquer gentiment de cet exercice qui relève plus de la politique-fiction que du journalisme.

Dans tous les cas cependant, il est entendu que l'exercice se fait aux risques et périls de l'auteur, l'humour étant une affaire bien personnelle.

Ainsi, libre à chacun de trouver drôles les «Optimistic predictions for 89» d'un certain Ian Weir dans le Free Press Weekly (8 janvier). Exemple:

«Here in Canada, the constitutional horrors of 88 will be a thing of the past. In a second attempt to restructure Canada, the prime minister will summon the first ministers for another weekend at Meech Lake. This time fortunately, they will spend all weekend fishing instead».

Libre à chacun aussi d'apprécier «Des résolutions pour 1989», de l'éditorialiste Guy Lacombe de l'hebdomadaire Le Franco d'Alberta. C'est écrit et pensé dans un style tellement «causeux» qu'on se demande dans un premier temps si c'est de l'humour. Par exemple:

«À l'aurore de 1989, la francophonie albertaine est plus dynamique, plus fière, plus engagée, plus solidaire de son association provinciale, l'A.C.F.A. On sent chez les Franco-Albertains et Franco-Albertaines une détermination beaucoup plus profonde à résister à l'assimilation, à faire respecter leurs droits, à maintenir leur identité, bref à se tenir debout!».

Mais non, Guy Lacombe ne fait pas de l'humour. La preuve: «Nos paroisses sont des lieux de rassemblement importants pour les communautés franco-albertaines. Comment expliquer cette anomalie que tant des nôtres choisissent de «s'excommunier»» de la communauté francophone et préfèrent amener leur famille dans des paroisses anglaises?».

La question est sans doute rhétorique, mais rien de tel qu'un peu de culpabilisation pour remettre un francophone dans le droit chemin!

Mais ne soyons pas trop dur avec le penseur du Franco. Il veut être positif dans son approche. Voici sa dernière envolée: «Et que d'autres résolutions on pourrait suggérer: parler français à ses enfants, lire des livres en français *(au moins un!)*, s'abonner à un magazine français, faire ses chèques en français, faire son rapport d'impôt en français, écouter davantage CHFA, CBXFT, etc, etc..».

Mea culpa

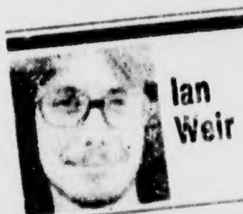
Et on s'étonne qu'avec un langage aussi condescendant les gens tournent le dos à la francophonie. Ce Guy Lacombe devrait être poursuivit pour activité anti-francophone! Enfin, on peut toujours espérer qu'il ne fait que prêcher des convertis...

On peut aussi espérer que le missionnaire du Franco ait lu le traditionnel *mea culpa* du Nouvel An du chroniqueur politique du Globe and Mail, Jeffrey Simpson, dont nous avons déjà dit tant de bien.

Avec courage et intelligence, Jeffrey Simpson rappelle que *«...it remains my peculiar belief that some of what appears in our written press -televison is even worse- is complete or partial hogwash. To the extend that such material appears in this space (and it does) it should be held up to scrutiny, if for no other reason than to repair belatedly whatever damage that hogwash has done to the only thing that matters in journalism: the link of credibility between writer and reader.»*

Bernard BOCQUEL

Optimistic predictions for 1989



Ian Weir

Un résidant de Saint-Léon nommé président du Centre culturel franco-manitobain

Priorité pour Henri Bouvier: la continuité

Sur les 16 personnes nommées par la province au conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, seulement 4 font partie de l'ancien conseil. Parmi elles, Henri Bouvier, le nouveau président.

Le directeur général de la division scolaire La Montagne veut donc dans les premiers mois de son mandat de 3 ans «faire connaître au nouveaux membres le Centre culturel».

Le résidant de Saint-Léon précise: «Il faut assurer une certaine continuité. Un plan à long terme est en place. Je ne prévois pas de gros changements».

La programmation du Centre culturel est surtout axée sur la clientèle adulte. Henri Bouvier souhaiterait que progressivement plus d'activités en direction des jeunes et des aînés pourraient voir le jour. «On commence à le faire tranquillement».

Lorsque le natif de Lisieux en Saskatchewan avait accepté de siéger au conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, c'était pour représenter le rural.

«Je suis naturellement intéressé au domaine culturel, au défi de promouvoir la culture française au niveau provincial. Moi, quand je rentre au Centre culturel, je me sens chez moi. C'est important que ce soit le cas, que je vienne de la ville ou de la campagne».

«Le Centre culturel franco-manitobain, c'est un endroit où je peux m'épanouir, où il y a un bourdonnement d'activités et où oeuvrent une multiplicité d'organisation».

«Pour les gens d'immersion, il faut qu'ils puissent venir au Centre culturel et dire: c'est ça la culture française».

Henri Bouvier est âgé de 45 ans. Il est arrivé au Manitoba en 1966 pour travailler comme professeur à Powerview. Il a quitté cet emploi en 1974 pour devenir directeur général de division scolaire La Montagne en 1974. **B.B.**

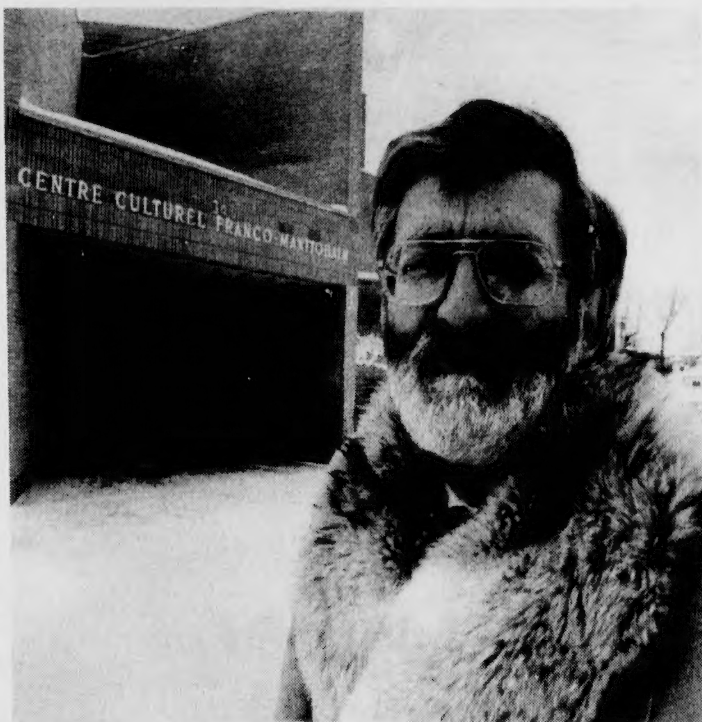


photo: Bernard Bocquel

Le nouveau président du Centre culturel franco-manitobain: Henri Bouvier. Le directeur général de la division scolaire La Montagne succède à Marcelle Forest, qui demeure une année au sein du conseil à titre de présidente sortante.

Qui arrive et qui s'en va?

Le Centre culturel franco-manitobain est une société de la Couronne provinciale. Son conseil d'administration est nommé par le gouvernement du Manitoba. Le ministre responsable est Bonnie Mitchelson, ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs.

Quatre personnes ont été renommées au conseil d'administration du CCFM: Henri Bouvier de Saint-Léon, directeur général de la division scolaire La Montagne *(président, mandat de trois ans)*; Armand Desharnais de Saint-Pierre-Jolys, agriculteur *(mandat de deux ans)*; André Trudeau de Winnipeg, enseignant, et Claudette Toupin de Saint-Boniface, planificatrice en développement urbain *(mandats d'un an)*.

Cinq membres ont été nommées pour un an: Diane Dubé de Saint-Georges, chef de bureau; Gabriel Girard de Saint-Boniface, homme d'affaires; Dolly Dennis de Rosser, artiste; Anita Poiron de Somerset, enseignante à la retraite; et Lucille Gaudet de Somerset, agricultrice.

Six personnes ont été nommées pour trois ans: Michel Tessier de Winnipeg, comptable agréé *(vice-président)*; Gilles Chaput de Saint-Adolphe, comptable agréé; Noël Jeanson de Winnipeg, retraité; Gérard Jean de Winnipeg, enseignant, compositeur et artiste; Denyse Côté de Winnipeg, avocate; et Denise Pambrun de Winnipeg, avocate.

Diane Cinq-Mars de Winnipeg, secrétaire, a été nommée pour deux ans.

Les membres sortants sont: Hélène Bulger. René Fontaine, Lucien Guénette, Carmelle Boily-Le Dorze, Ronald Lamoureux, Gérard Auger, Alain Boucher, Desneiges Homenick et Normand Dupasquier.

L'ex-présidente, Marcelle Forest siège de droit pour une année à titre de présidente sortante.

Le Centre dans 5 ans

Les cinq prochaines années du Centre culturel franco-manitobain seront marquées par des rénovations majeures à l'édifice, note la directrice du Centre, Maria Chaput.

«Il s'agit de transformer le gymnase en salle polyvalente, d'insonoriser la salle Antoine-Gaborieau, aménager les studios de la radio communautaire et d'installer un ascenseur pour rendre le Centre accessible à tous».

Les coûts de rénovation ont été évalués à un million de dollars.

Quant à la programmation, Maria Chaput souligne que «grâce à un réseau de commanditaires, le Centre n'est plus à la merci des subventions pour sa programmation».

Deux projets d'envergure sont en marche dans le cadre du plan de 5 ans:

- un festival national de jazz durant l'été 1990,
- des activités touristiques à préciser durant l'été 1991.

Sans compter les projets spéciaux, le budget régulier du Centre culturel franco-manitobain s'élève à un million de dollars. La moitié est consacrée au fonctionnement de l'édifice, l'autre moitié à la programmation.

Point important à remarquer: les subventions ne représentent que 40% du budget régulier. En clair: le Centre génère 600 000$ de revenus.

VITE LU VITE SU

Taché

Déchets dangereux: des renseignements

Des représentants de la Manitoba Hazardous Waste Management Corporation ont donné des informations préliminaires aux conseillers de Taché à la réunion du conseil mardi 10 janvier.

La municipalité de Taché avait exprimé la volonté d'obtenir plus de renseignements sur les conséquences de l'installation d'un entrepôt pour stocker les déchets dangereux. Entre autres, ils ont appris qu'il faut entre 30 acres et 160 acres de terrain pour installer l'entrepôt.

Les conseillers n'ont pas encore donné d'opinion. Ils décideront vraisemblablement à leur prochaine réunion *(le 17 janvier)* s'ils veulent obtenir des informations supplémentaires dans ce dossier.

Notons que d'autres municipalités, dont celle de La Broquerie, ont exprimé un intérêt pour entreposer sur leur territoire les déchets dangereux.

B.B.



photo: Colette Brin

Lionel Allard, pêcheur et sa femme Della. D'abord les chevaux ensuite les machines.

Avec la motoneige, c'est un pique-nique

Le métier d'hiver à Saint-Laurent

«Dans le temps, la pêche, c'était de l'ouvrage!», lance Lionel Allard, pêcheur à Saint-Laurent depuis plus de 62 ans.

«On partait au lac pour une semaine. On apportait tout notre équipement, nos filets, nos rets sur des traîneaux tirés par des chiens».

Le pêcheur, qui, avant de prendre sa retraite, opérait aussi une ferme, explique que la pêche est un métier d'hiver à Saint-Laurent. «On y va seulement cinq mois de l'année: de novembre à mars».

«Après les traîneaux à chien, on a commencé avec des chevaux. On avait des cabanes assez grandes pour camper dedans. On partait au début de la semaine, avec assez de grain pour durer la semaine, pour les chevaux».

«Moi, j'étais propriétaire de tout l'attirail», poursuit Lionel Allard. «Je m'embauchais des aides et puis on partait pour une semaine à la fois. Des fois, si tout allait bien, on revenait avant la fin de la semaine».

«Là, ils ont sorti les motoneiges. Après ça, c'était comme un pique-nique, aller à l'ouvrage. En un rien de temps, on était rendu là où on voulait aller».

Seulement, il y a un mais: «Si on était resté comme dans le vieux temps, 100 livres de grain à acheter et puis on était bon pour une semaine. Un sac de grain, il coûtait quatre piastres. Et puis le foin, on l'avait sur la ferme».

«Tandis qu'aujourd'hui, en bas de 150$ par semaine, je suis pas capable d'y aller», évalue le père de dix enfants *(8 filles et deux garçons)*.

«De nos jours, c'est rien que des machines. Les jeunes d'aujourd'hui, ils veulent même plus marcher».

«J'étais allé trapper des rats musqués à Great Slave Lake, la première fois en 37, raconte Lionel Allard. On arrivait au Pas avec le train et puis on courait en arrière des traîneaux à chien».

«À jongler, on penserait que c'est bien dur. Mais en ce temps-là, pour nous autres, c'était rien».

À 75 ans, Lionel Allard se compte chanceux de pouvoir encore pratiquer son métier. «J'aime bien ça, aller à la pêche. Je pourrais faire ça à l'année longue, s'il y avait de la glace».

Colette BRIN

VITE LU VITE SU

La Rouge

30 jeunes partiront en camp d'hiver

Le projet de l'école élémentaire s'est concrétisé lundi 9 janvier : la commission scolaire a accepté d'envoyer une trentaine d'enfants de 6e année en camp d'hiver.

Ce camp devrait se dérouler pendant trois jours à environ 150 kilomètres de La Rouge. Le lieu précis reste à définir. Les organisateurs ont choisi comme date le début février, au coeur de l'hiver, pour donner une plus grande dimension au groupe qui doit affronter les «éléments».

Le premier objectif de ce camp, explique Louis Druwé, le directeur de l'école élémentaire : «c'est de permettre aux professeurs et aux élèves de vivre une expression de groupe plus intense. Pour cette première tentative, nous organiserons des courses d'orientation, des jeux, des activités physiques en liaison avec leur développement scolaire.»

Les enfants seront encadrés par leurs professeurs et par plusieurs parents : «Cela va permettre aux parents présents de mieux comprendre le travail qui se fait en classe et à chacun de mieux se connaître», explique Louis Druwé en ajoutant : «Certains élèves ont des talents cachés, mais ne réussissent pas trop en classe. Grâce à ce type d'expérience, ils peuvent se révéler.»

Les élèves ont pris en main une partie du projet. Depuis le mois de novembre ils vendent des tablettes de chocolat. Une partie de l'argent récolté servira à financer le voyage.

Ph.D

La Seine

Un nouveau contrat pour les chauffeurs de bus scolaires et le personnel de soutien

Une entente avec les chauffeurs de bus scolaires de la division scolaire de la Seine a été ratifiée le 10 janvier 1989.

L'entente est pour une période de 2ans. Les 64 chauffeurs de bus scolaires recevront une augmentation de 4,5% en 1989, le salaire de base passant de 746$ par mois à 784$ par mois. Les salaires pour 1990 seront ajustés en fonction de l'index des prix aux consommateurs calculés par Statistique Canada.

3,45%

Les chauffeurs de bus scolaires recevront aussi une hausse du montant alloué durant les mois d'hiver pour brancher les bus scolaires chez eux. Ce montant passe de 15$ à 17$ par mois.

À cette même réunion des commissaires d'écoles de la Seine le 10 janvier, le personnel de soutien de la division scolaire a reçu un nouveau contrat. Quatorze personnes sont touchées par cette entente. Elles recevront une augmentation de 3,45% (le même pourcentage reçu par les professeurs) pour l'année 1989.

Le directeur général, l'adjoint aux finances et l'adjoint à la programmation ne sont pas compris dans cette entente, les contrats de ces hauts cadres étant négociés en fonction de l'année scolaire (de août à juillet) et non pas l'année du calendrier.

L.C.

Villages



Laurent GIMENEZ

Si l'on en croit les plus vieux, la vie à La Salle n'a pas toujours été facile. Exemple: l'eau potable, «qu'on a charroyée toute la vie», comme l'explique Flore Rochon.

Heureusement, les choses changent. L'eau courante doit être installée cette année dans le village en même temps que le gaz. De quoi rendre les choses plus simples pour les quelque 376 résidants de La Salle.

La Salle n'est pas encore comble

Il fallait déjà voir La Salle au début du mois de décembre. D'étranges animaux jaunes occupaient le village, situé à un quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Winnipeg. Des animaux voraces et bruyants.

Les pelleteuses *(c'est leur nom)* étaient partout. A chaque coin de rue, derrière chaque maison, on pouvait en rencontrer une farfouillant et dévorant la terre. «Le village est en train de se faire complètement labourer», confiait un résidant en enjambant avec difficulté les mottes de terre glissantes.

Une chose est sûre: La Salle est en train de changer de visage. La veille église, qui date des années 20, n'est déjà plus au centre du village. Les nouvelles rangées de maisons, apparues au fil des ans, l'ont reléguée à la «périphérie». Raymond Cormier, directeur de la Caisse populaire locale depuis 1981, retrace l'historique du développement résidentiel de La Salle.

«Jusqu'au milieu des années 70, le rythme des constructions est resté très lent. Tout à commencé lorsque deux agriculteurs de La Salle, Robert DeVos et Oscar Lagacé, ont décidé de subdiviser en lots le terrain qu'ils possédaient dans le village».

Les deux agriculteurs avaient flairé le moment propice. Un vent de prospérité économique soufflait sur le pays et de plus en plus de citadins rêvaient d'une maison à la campagne. La Salle, situé à quelques kilomètres seulement du périmètre, semblait l'endroit idéal pour s'établir.

Les nouveaux lots ont donc commencé à se vendre sans trop de problèmes. Malheureusement, au début des 80, la crise de l'énergie et la hausse des taux d'intérêt ont stoppé net le développement résidentiel du village. Oscar Lagacé s'est retrouvé avec une quarantaine de lots sur les bras, dont personne ne voulait plus.

Et puis, il y a environ 3 ans, retournement complet de situation. Les affaires reprennent, les lots recommencent à se vendre. Les raisons? Oscar Lagacé en avance deux: les taux d'intérêt plus bas et l'installation des égouts dans le village. «A l'heure actuelle, j'ai 20 lots de vendus, et il m'en reste encore 36 sur mon terrain situé au sud de l'église», explique-t-il *(le prix moyen des lots est d'environ 8 000$)*.

Persuadé que le développement résidentiel va se poursuivre et même augmenter, Oscar Lagacé a vendu un autre terrain de 36 acres (près de la rivière) à un promoteur de Winnipeg.

Ce même promoteur qui, au printemps dernier, s'est lancé dans le prestigieux projet Kingswood, qui prévoit la construction d'un terrain de golf entouré de résidences luxueuses juste à la sortie de La Salle, vers Sanford (une demi-douzaine de maisons évaluées entre 150 et 250 000$ ont déjà été construites).

Beaucoup voient dans les pelleteuses qui labourent le village les signes avant-coureurs d'une explosion résidentielle sans précédent. Les canalisations pour le gaz et surtout pour l'eau courante sont en train d'être installées

«A l'heure actuelle, il y a environ 150 maisons dans le village, et il pourrait y en avoir jusqu'à 3 ou 400», évalue le directeur de la Caisse populaire, Raymond Cormier. «La mise en valeur de Kingswood pourrait entraîner la construction d'au moins 150 autres maison. Toutes les conditions sont réunies pour que La Salle accomplisse en l'espace de 10 ans plus de progrès que durant ses 100 ans d'histoire».

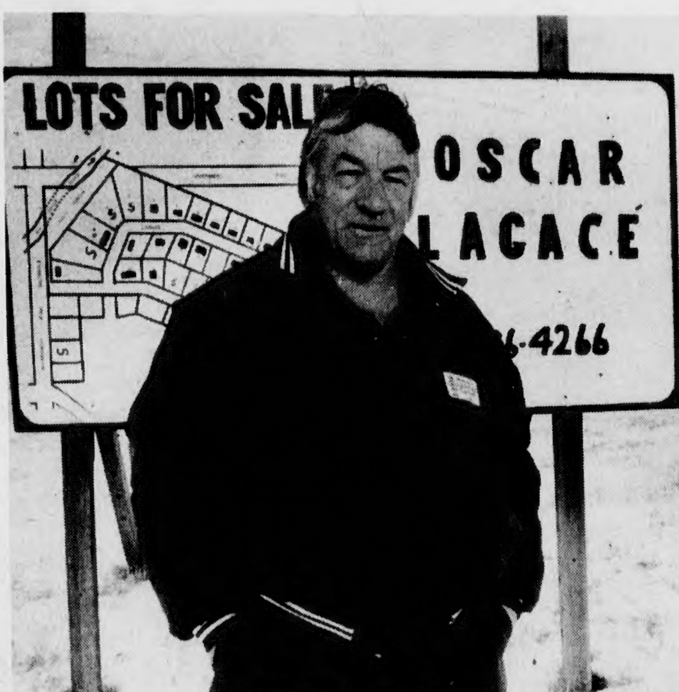


photo: Laurent Gimenez

Oscar Lagacé devant une vingtaine de ses lots prêts à vendre. «Le monde en plus, ça nous a permis d'avoir les égouts et l'eau courante».



photo: Laurent Gimenez

Raymond Rochon et Agathe Rochon (née Cormier). «Autrefois, les grandes familles dominaient le village: les Lagacé, les Rochon, les Cormier, explique Raymond Rochon. On se mariait entre nous. Il faut dire que c'était toute une job d'aller voir les filles à Sainte-Agathe».

Entre nostalgie et progrès, le coeur balance

Les plus âgés à La Salle sont tiraillés entre la nostalgie du bon vieux temps et les avantages *(surtout matériels)* apportés par le progrès.

Parmi ceux qui vivent ce cruel dilemme, il y a Raymond Rochon, né à La Salle en 1921. D'un côté, il vitupère le passé en termes non équivoques. «Il y en a qui parlent des "good old days", eh bien moi je dirais plutôt les "rotten old days"», lance-t-il en éclatant de rire.

«Les années où j'ai travaillé en ville, je peux vous dire que ce n'était pas drôle quand les routes étaient bloquées par la neige. J'ai plusieurs fois été obligé de coucher en ville. Maintenant, on envoit les pelleteuses et c'est réglé en quelques heures».

Mais quelques minutes à peine après s'être lancé dans cette «défense et illustration» du progrès, Raymond Rochon évoque des souvenirs d'antan à vous tirer les larmes des yeux. «On connaissait tout le monde à ce moment-là. Tous les petits enfants m'appelais Monsieur Rochon, même ceux que je ne connaissais pas».

Raymond Rochon n'est pas le seul dont le coeur balance entre les charmes du passé et le confort du présent. Son cousin Ernest, qui a vu le jour dans le village en 1914, exprime les mêmes contradictions.

«Le développement du village, je trouve ça bien, affirme-t-il. Il y a plus de monde, plus de vie, ça grouille plus! Depuis quelques années, pour les jeunes, il y a un curling et un rond à patiner. Pour les plus vieux, il y a un manoir qui a ouvert ses portes cet automne. On a les égouts, bientôt l'eau courante et le gaz. Tout ça n'existait pas avant».

Son épouse Flore, née Boulet, acquiesce tout d'abord, avant d'ajouter: «Oui, mais avant, on avait de la meilleure nourriture. On faisait pousser nos légumes, on faisait notre pain et notre beurre nous-mêmes. On se contentait de peu et on ne se jalousait pas».

La contre-offensive de Flore Rochon à peine entamée, son mari s'engouffre tête baissée dans la brêche. «Il faut reconnaître aussi que les relations entre les gens étaient plus chaleureuses, explique-t-il. Chaque matin, après avoir amené les enfants à l'école, les gens se réunissaient au magasin et jasaient jusqu'à onze heures-midi. Aujourd'hui, ça se limite à "what do you want?" et "go out!"».

Malgré son jeune âge, Réjeanne Arbez, née Vouriot, a connu elle aussi ces temps mémorables. Avec son époux Gérald elle vient d'acheter l'unique magasin général de La Salle avec la ferme intention de lui faire retrouver son lustre d'antan.

«Je pense qu'il y a une place pour un vrai magasin de village à La Salle, à condition que l'on offre aux gens ce dont ils ont besoin, explique-t-elle. Ça prendra sûrement du temps avant que le monde s'habitue au changement, mais on a de bonnes chances de réussir».



photo: Laurent Gimenez

Réjeanne et Gérald Arbez sont les nouveaux propriétaires de l'unique magasin général de La Salle. «On voudrait que le magasin soit plus qu'une place où tu te rends quand tu as oublié d'acheter quelque chose en ville».

Le Manitoba aux émissions nationales de Radio-Canada

Suzanne Druwé et Hart-Rouge

Le Manitoba a une place de choix aux émissions nationales de Radio-Canada durant la prochaine semaine.

Dimanche 15 janvier, Suzanne Druwé, la gagnante du Concours phonographe 1988 de CKSB, sera interviewée et sa chanson «Maladie du mur» sera diffusée dans le cadre de l'émission Multipiste à 13h03.

Toujours à C.K.S.B., on peut entendre le concert gala d'ouverture de la 40e saison de l'Orchestre symphonique de Winnipeg à l'émission Orchestres canadiens, le dimanche 15 janvier à 22h03.

L'invitée du concert est nul autre que la pianiste Bella Davidovich. La première mondiale de «A Symphonic Celebration» du compositeur de Brandon, Kenneth Nichols, sera présentée.

Enfin, pour les mordus de la musique pop, ne manquez pas l'émission Laser 33-45 à CBWFT, la télévision de Radio-Canada, le mercredi 18 janvier à 19h. L'invité spécial de l'animateur de Laser 33-45, René Simard, est le groupe Hart-Rouge de Winnipeg.

L.C.



photo: Daniel Tougas

Suzanne Druwé au réseau national dimanche 15 janvier...

VITE LU VITE SU

La Broquerie: après les égouts, le gaz naturel?

Le conseil municipal de la municipalité de La Broquerie a demandé à la société Inter-City Gas d'étudier la possibilité d'amener le gaz naturel au village de La Broquerie.

Une étude avait été effectuée il y a plusieurs années, explique Laurent Tétrault, secrétaire-trésorier de la municipalité de La Broquerie. La société ICG avait conclu que le village de La Broqerie était trop petit pour justifier l'introduction du gaz naturel.

Maintenant que les égouts ont été installés au village, la situation a changé. «Avec les égouts, on prévoit maintenant que le village va grossir», affirme le secrétaire-trésorier. Le gazoduc passe à quelque 9 kilomètres *(5 milles)* du village.

Côté installation des égouts, une vingtaine de maisons sont déjà branchées au système. Les travaux ont été suspendus pour quelques semaines à cause des grands froids. Ils reprendront aussitôt que le temps réchauffera. «À cause du montant de neige, le sol n'est pas trop gelé», ajoute Laurent Tétrault. Ce qui va rendre le travail plus facile.

À la même réunion du 10 janvier 1989, le conseil municipal de La Broquerie a décidé de rencontrer les responsables du projet d'entrepôt de déchets dangereux. La rencontre aura lieu le 2 février 1989.

«Ce sera une réunion d'information», précise Laurent Tétrault. «Le conseil veut savoir exactement ce qui est proposé et les problèmes qu'on pourrait encourir. On s'inquiète un peu pour la qualité de notre eau».

Le village et la municipalité de La Broquerie dépendent de puits artésiens pour leur eau potable.

L.C.

Province

Cécile Berard, directrice générale de la SFM

Cécile Berard, directrice générale par intérim de la Société franco-manitobaine depuis le 15 octobre 1988, assume maintenant les pleines fonctions de la direction générale de la SFM.

Originaire de Saint-Pierre-Jolys, Cécile Berard (née Curé) occupait, de janvier à octobre 1988, le poste d'adjointe à la direction à la SFM. Auparavant, elle travaillait comme comptable aux bureaux de Coopers & Lybrand, comptables agréés.

Celle qui succède à René Piché détient un diplôme en administration des affaires du Collège communautaire de Saint-Boniface et complète présentement sa dernière année de formation en comptabilité en management accrédité.



Cécile Berard.

Résidante d'Ile-des-Chênes, Cécile Berard est directice générale de la SFM depuis le 11 janvier 1989. La Société franco-manitobaine compte présentement 10 employé(e)s. Il y a deux postes vacants.

L.C.

Hockey

Alors, ce trophée Norris, vous avez des opinions?

Le meilleur n'est pas remarquable



André BRIN

Contrairement aux dernières années, la course au trophée Norris, décerné au meilleur défenseur, n'est pas une course à deux ou trois mais à dix ou douze.

En début de saison, une des rivalités à suivre, c'était celle *(bien amicale)* entre Raymond Bourque et Paul Coffey. On espérait avoir l'occasion de les voir évoluer tous les deux en santé dans l'ultime test. Le victorieux remporterait la Norris.

Mais Bourque s'est blessé et, depuis un mois, surveille des gradins la chute des Bruins de Boston. Un retour incroyable pourrait le remettre dans la course. Mais pour le moment, il n'est pas un candidat sérieux.

Coffey, pour sa part, continue à s'illustrer à l'attaque. Ce qui lui nuira lors du dernier scrutin. Cette année son jeu défensif est désastreux. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, des joueurs moins cotés ont l'occasion de percer. Et c'est ce qu'ils font.

Gary Suter (Calgary): Il méritait les honneurs l'an dernier, mais Bourque avait été incroyable. Les points ne sont pas aussi impressionnants, mais Suter est un pilier avec un des meilleurs clubs du circuit.

Il exécute

Chris Chelios (Montréal): Comme Suter, Chelios a une place importante dans l'une des meilleures formations de la Ligue. Il connait une année régulière et, surtout, il est discipliné, ce qui pourrait renforcer ses chances.

Steve Duchesne (L.A.): D'accord, Duchesne profite de la présence de Gretzky pour compter de nombreux points. Mais n'est-ce pas la même situation à Pittsburgh, où Coffey inscrit des points avec Mario Lemieux à ses côtés? Lemieux qui, en plus, risque de battre des records à l'attaque.

Duchesne est un très bon défenseur, même s'il est moins bon patineur que Coffey.

Brad McCrimmon (Calgary): Le défenseur classique. Brillant défensivement, astucieux à l'attaque. C'est un leader sous-estimé.

McCrimmon n'est pas un défenseur spectaculaire qui monte la rondelle à grande vitesse. Mais il a cette habileté de donner la meilleure passe, d'amorcer la meilleure stratégie. Et il exécute le tout tranquillement.

Quand Rod Langway a gagné le trophée Norris, c'était pour sa grande compétence en défense. Incompétent à l'attaque, Langway avait profité d'une tendance anti-Coffey à l'époque. Coffey étant souvent maladroit en défensive.

Le choix devrait être plus facile cette année, puisque McCrimmon se signale des deux côtés de la rondelle. Donc une trophée Norris pour celui qui a joué dans l'ombre de Bourque, Howe et maintenant Suter?

Si on ne le remarque pas autant, c'est peut-être qu'il ne sait pas se mettre en avant.

Hanover-Taché

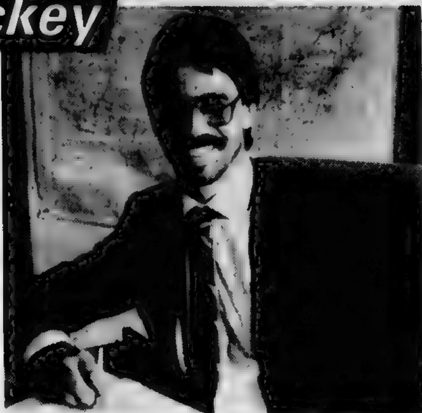
Classement général
(au 10 janvier 1989)

Division Nord

	J	G	P	N	T
Niverville	17	13	3	1	27
Landmark	13	11	2	0	22
Sainte-Anne	15	10	4	12	1
Steinbach	16	31	3	0	6
Lorette	14	11	3	0	2

Division Sud

	J	G	P	N	T
Saint-Pierre	14	9	5	0	18
La Broquerie	14	9	5	0	18
Saint-Malo	16	8	8	0	16
Mitchell	14	4	10	0	8
Grunthal	15	4	11	0	8







Paul Phaneuf (à gauche), Gilbert Dubé (haut) et Dave Naaykens (à droite). Trois étoiles de la Ligue Hanover-Taché...

photos: Daniel Tougas

Le match des étoiles de la Hanover-Taché

La rencontre traditionnelle Nord-Sud

C'est le samedi 14 janvier à l'aréna de Grunthal que sera joué le traditionnel match des étoiles de la Ligue Hanover-Taché. La partie commence à 20h. Voici la liste des joueurs choisis pour défendre l'honneur de leur division cette année.

Division Nord

Lorette: Dave Naaykens, Dean Lacasse, Bud Smith. Landmark: Curt et Gary Brandt, Russ Koop, Bob et Len Brisebois. Steinbach: Russ Peters, Barry Koop, Kelly Erickson.

Hébert et Gosselin

Niverville: Larry Skoleski, Paul Phaneuf, Marc Lambert, Darcy Greba, Brad Dusick. Sainte-Anne: Denis Lajoie, Gérald Lafrenière, Marc Nault, Daniel Parent, Dean Garry. Tony Green est l'entraineur des Étoiles du Nord, Jacques St-Vincent de Sainte-Anne, le gérant.

Division Sud

La Broquerie: Fernand Piché, Gilbert Dubé, Dion Hebl, Baron Bouchard. Mitchell: Don et Bob Banman, Brian Funk. Grunthal: Marvin Kornelson, Jeff Gunther, Glen Friesen, Ted Froese.

Saint-Pierre: Robert Rioux, Norm Hébert, Michel Gauthier, Rod Brown. Saint-Malo: Johny Coulombe, Mathieu Gosselin, Mike Hunter, André Collette, Marcel Gosselin. Dave Collette de Saint-Malo est le gérant de l'équipe des Étoiles du Sud et Julien Rémillard, également de Saint-Malo, est l'entraineur.

LETTRE

Analyse québécoise

Une nouvelle phase du débat sur la langue s'ouvre chez nous au Québec. Les concepts qui reviennent le plus souvent sont ceux de majorité et de minorité.

Je crois qu'il est important d'étoffer ces concepts en précisant s'il s'agit de majorités/minorités dominantes/dominées, anciennes/récentes.

Donc, avant de sortir son mouchoir en entendant parler d'une minorité, il faut s'interroger sur son histoire, sa force relative et ses ressources.

Est-elle arrivée en premier, en deuxième, en troisième lieu? Est-elle plus riche ou plus pauvre que la majorité? Dispose-t-elle d'appuis solides dans le monde ou est-elle isolée? Son existence est-elle menacée? Comment est-elle arrivée à l'endroit où elle est établie *(immigration, invasion armée, etc.)*?.

Voilà des questions qui devraient nous aider à pondérer l'équation officielle entre les anglophones de Montréal et les minorités francophones du Canada.

Enfin, les droits individuels pourraient être mesurés en fonction de la force relative des collectivités *(majoritaires ou minoritaires)* auxquelles les personnes visées appartiennent.

Pour prendre un exemple extrême, les droits individuels du colon israélien appartenant au groupe minoritaire mais dominant en Cisjordanie occupée sont limités par les droits collectifs de la majorité palestinienne dominée.

Pierre Lincourt
Montréal
le 24 décembre 1988

EMPLOIS

LES ÉDITIONS DU BLÉ

sont à la recherche d'un(e)

directeur/directrice

afin d'assurer le travail éditorial de leurs publications

La personne sera aussi responsable de:

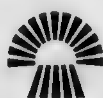
- la surveillance des étapes de production;
- la mise en marché des publications;
- l'administration générale de la corporation;
- les relations avec les auteurs et le public.

Le(la) candidat(e) devra travailler avec un conseil d'administration et utiliser un système d'ordinateur.

Salaire: 21 000$ à 25 000$

Date d'entrée en fonction: mars 1989

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 janvier 1989 à:



LES ÉDITIONS DU BLÉ
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait un appel de candidatures pour le poste de

secrétaire de remplacement (à terme)

pour le bureau du Doyen d'éducation et du Directeur du 2e cycle en éducation.

Qualités requises:

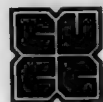
- habileté à traiter avec le public;
- excellent français écrit;
- connaissance des deux langues officielles;
- connaissance du traitement de texte sera un atout.

Les tâches particulières seront discutées lors de l'entrevue.

Salaire: selon la convention collective.

Entrée en fonctions: immédiatement.

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae, avant le **20 janvier 1989,** à:



Monsieur Roger Legal
Doyen
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

La Société historique de Saint-Boniface

est à la recherche de deux

interprètes

et d'un

jardinier-interprète

pour le Parc historique national de la Maison Riel.

Responsabilités:

- accueillir le public et donner des visites guidées des lieux;
- interpréter les divers thèmes du site;
- entretenir le site et la maison;
- entreprendre des projets de recherche;
- activités d'animation.

Exigences:

- bonne connaissance de l'histoire du Canada et de l'histoire du Manitoba;
- bonne connaissance du français et de l'anglais.
- l'expérience dans l'animation scolaire ou dans le domaine du service au public serait un atout.

Salaire: 7,25$/heure

Durée de l'emploi: du 1er mai au 4 septembre 1989 (semaine de formation durant la semaine du Festival du Voyageur)

Envoyez votre candidature avec votre curriculum vitae avant le 31 janvier à l'adresse suivante:



La Directrice
Le Parc historique national de la Maison Riel
330, chemin River
C.P. 73
Saint-Vital (Manitoba) R2M 4A5
(204) 233-4888

La Cambrian Credit Union

est à la recherche d'un(e)

caissier/ère bilingue

pour sa succursale de la rue Marion. Expérience de caissier requise. Faites parvenir votre demande par écrit à :

Boîte postale 95
Succursale
Norwood Grove
(Manitoba) R2H 0T8
À l'attention du

Manitoba Children's Museum

est à la recherche d'un(e)

coordinateur(trice)

des programmes éducatifs en français (poste à temps partiel)

Fonctions:

- assurer le développement des programmes éducatifs français et en assurer les réalisations;
- assurer la communication avec les écoles françaises et les écoles d'immersion ainsi que la communauté francophone;
- recruter et former les guides bénévoles.

Exigences:

- maîtrise de la langue française et de la langue anglaise.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **31 janvier 1989** à:

Manitoba Children's Museum
109, avenue Pacific
Winnipeg (Manitoba) R3B 0M1

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) de bénévoles

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir sa candidature avant le **28 janvier 1989** au:

Directeur général
Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

La Commission scolaire de Fort Garry

est à la recherche de

professeurs d'immersion

aux niveaux K à 12
pour le 30 août 1989.

La formule de demande d'emploi est disponible au

757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
ou

VILLA YOUVILLE INC.

fait la demande pour

infirmière diplômée (psychiatrie) ou infirmière diplômée

Travail à temps plein.

Doit être bilingue (français et anglais).

Pour plus de renseignements, et/ou pour poster votre candidature, s'il vous plaît contacter:

LL Bernardin,
directeur général
Villa Youville Inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

N.B. Les demandes seront acceptées jusqu'au 16 janvier 1989.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface

fait un appel de candidatures pour le poste de

coordonnateur(trice) du programme d'été de langue (SLP)

Le/la coordonnateur(trice):

- coordonne les cours et les ateliers;
- identifie les professeurs et les animateurs;
- prépare et distribue le matériel publicitaire

Qualités recherchées:

- expérience ou aptitudes dans la gestion du personnel;
- capacité de travail en équipe;
- bon esprit d'organisation;
- excellente connaissance du français;
- formation pédagogique préférable

Salaire: à déterminer.

Date d'entrée en fonctions: le 3 avril 1989.

Durée du contrat: 20 semaines (l'équivalence demi-temps)

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae, à:



Madame Lorraine Roch
Éducation permanente
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

ON DEMANDE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES

Des conducteurs disposant de véhicules appropriés sont demandés du lundi au vendredi pour assurer le déplacement quotidien d'adultes handicapés qui résident dans les villages et à la campagne et qui doivent se rendre aux centres de jour suivants:

CENTRES DE JOUR	LIEU
1) A.R.C. Industries	Beauséjour
2) Atelier Rivière-Rouge	St-Malo
3) Kindale Occupational Centre	Steinbach
4) Steinbach Developmental Centre	Steinbach
5) Dawson Trail Opportunities Inc.	Ste-Anne, Hadashville, Landmark, etc.

Nous cherchons également des conducteurs pour la ville de Pine Falls ainsi que des transporteurs qui pourraient faire la navette entre la région de Grunthal et les centres de jour situés à Steinbach.

Le contrat entrera en vigueur le 1er avril 1989 et se terminera le 31 mars 1990.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 31 janvier 1989.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Gregg Pierce
Services communautaires
C.P. 50
Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0
Tél.: 1-800-442-0606
(appels interurbains à frais virés)

Bob Loewen
Services communautaires
C.P. 25670
Steinbach (Manitoba) R0A 2A0
Tél.: 1-326-1363

Les conducteurs doivent satisfaire à toutes les exigences du Code de la route et de la Société d'assurance publique du Manitoba et leurs véhicules doivent être conformes aux normes mécaniques par les lois et les règlements.

Nous ne nous engageons à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Une séance d'information pour ceux qui désirent soumettre une offre aura lieu au bureau de Santé de Steinbach, le mardi 24 janvier 1989, de 19h à 21h à l'édifice provinciale de Beauséjour, dans la salle du conseil des services communautaires, le mercredi 25 janvier 1989 de 19h à 21h.



Services communautaires Manitoba



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

CRTC

AVIS

CRTC Avis publiv 1988-207. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: Le 1er novembre 1988 **ALLARCOM PAY TELEVISION LTD. (ALLARCOM)** a déposé une demande (88343400) en vue de modifier la condition de licence relative à la diffusion d'émissions canadiennes. Dans la décision CRTC 88-774 du 27 octobre 1988 le Conseil a renouvelé la licence de radiodiffusion de l'Allarcom relativement à l'exploitation d'un réseau de télévision payante, assujettie à la condition de licence suivante: «2(a) Au cours de chaque semestre, du 1er novembre 1988 au 31 août 1992, la titulaire doit consacrer à la distribution d'émissioons canadiennes au moins i) 25% du temps, de 18h00 à 23h00 (heure des Rocheuses); et (b) Au cours de chaque semestre, du 1er septembre 1992 au 31 août 1993, la titulaire doit consacrer à la distribution d'émissions canadiennes au moins i) 30% du temps, de 18h00 à 23h00 (heure des Rocheuses)». «Allarcom a demandé de modifier cette condition de licence en vue de changer les heures de «18h à 23h (heure des Rocheuses)» ou de «19h00 à 0h00 (heure des Rocheuses)» ou de «18h00 à 23h00 (heure du Pacifique)». Allarcom a indiqué que cette modification permettrait de mieux desservir son marché en Colombie-Britannique. Vous pouvez également communiquer directement avec le Conseil par: télex: 053-4253 ou fac-similé: (819) 994-0218. DATE LIMITE D'INTERVENTION: **le 23 janvier 1989.**

Canada

Préparer vos enfants à planifier financièrement

Pourquoi donner de l'argent de poche

«Maman,achète-moi ceci» ou «Pourquoi ne puis-je pas avoir cela? Tous mes amis en ont!»

Avez-vous souvent entendu ceci? Les enfants apprennent très jeunes la relation entre l'argent et la satisfaction. Ils se font constamment bombardés de publicité qui augmente leurs désirs. Comment s'en tirer et enseigner à votre enfant des habitudes monétaires solides?

Louanne Anderson, économiste ménagère avec le ministère d'agriculture à Saint-Pierre, nous dit qu'apprendre la gérance de l'argent ne sert à rien à moins qu'on ait de l'argent à gérer. Les enfants devraient apprendre à contrôler l'argent lorsqu'ils sont jeunes. Les indications révèlent que recevoir une allocation est une des meilleures façons d'apprendre comment gérer l'argent.

Si vous n'avez pas encore commencé, considérez donner à votre enfant de l'argent de poche régulièrement. Ça peut satisfaire son besoin d'indépendance. Par-dessus tout, ça permet à l'enfant de développer une compétence monétaire.

Chris Snyder, auteur de «How to Teach Your Children About Money» explique qu'une allocation ne doit pas être une récompense pour le bon comportement ni une rémunération pour les travaux de routine. Les enfants devraient s'attendre à faire leur lit, laver la vaisselle, ou assumer d'autres travaux domestiques sans rémunération. Ce sont leurs responsabilités comme membre d'une famille.



photo: Philippe Descamps

Dès 5 ou 6 ans les enfants peuvent apprendre la valeur de l'argent.

Louanne Anderson dit que l'argent de poche devrait être donné régulièrement. Ce n'est pas une bonne idée de retenir même une partie de l'argent comme punition. Refuser à votre enfant son allocation à cause de mauvaise conduite ne lui montre pas ce qu'il a fait de mal.

Une allocation peut commencer vers 5 ou 6 ans, aussitôt que les enfants comprennent qu'on utilise l'argent pour obtenir ce que l'on veut. Expliquez avec soin ce que l'argent de poche doit couvrir, le montant, et comment souvent elle sera donnée.

Pour les petits, c'est mieux une ou deux fois par semaine. Les plus vieux devraient pouvoir planifier au moins une semaine à la fois. Au secondaire, ils devraient recevoir l'allocation toutes les deux semaines ou mensuellement pour encourager la planification à long terme.

Permettez à votre enfant de commettre des erreurs. Ils ont besoin de direction mais c'est important d'encourager l'indépendance et la responsabilité. Si un enfant gaspille son argent et n'en a plus pour le cinéma, il ne faut pas simplement lui en donner d'autre.

Discutez avec lui des solutions possibles. Dans certains cas, une avance pourrait être permise ou bien ce serait peut-être le temps d'apprendre qu'on «ne peut pas dépenser l'argent qu'on n'a pas». Évitez de dire «Je te l'avais bien dit» lorsque des erreurs sont commises, mais louez les efforts qui réussissent.

Lorsque l'enfant vieillit, l'allocation devrait augmenter pour couvrir déjeûners à l'école, cadeaux, et petits articles d'habillement. C'est important d'encourager l'enfant à mettre de l'argent de côté pour un projet spécifique. Ceci peut commencer vers 8 ou 10 ans.

De temps en temps, passer l'allocation en revue pour répondre à des besoins changeants. Soyez honnêtes si la famille traverse une période financière difficile. Les enfants qui comprennent pourquoi ils ne peuvent pas avoir une augmentation vont coopérer beaucoup mieux que s'ils pensent que vous leur cachez quelque chose.

S'ils sont assez vieux et que ça ne risque pas de porter atteinte à leurs études, ils pourraient gagner de l'argent supplémentaire en distribuant des journaux, pelletant de la neige, par exemple.

En permettant aux enfants de contrôler l'argent dès un bas âge, dit Louanne Anderson, vous les préparez pour des compétences dont ils auront besoin leur vie entière - l'achat de biens et services, la planification budgétaire, l'épargne et l'obtention de crédit.

Souvenirs de voyages

Le goût de la différence

«Quand tu vas en voyage dans un autre pays, il faut que tu t'attendes à ce que ça soit très différent de chez toi», souligne Robert Lafond, gérant de Roy Légumex.

Avec sa femme Kathy, Robert Lafond a fait le tour du monde, ou presque. Leurs voyages incluent la Chine, la Russie, l'Australie, l'Égypte, le Kenya, la Grèce et le Mexique.

«On a commencé à voyager un an après qu'on s'est mariés, relate Robert Lafond. C'était en 79. En 82, quand on est allé en Australie, c'est à ce moment-là qu'on a décidé que le voyage serait la première de nos priorités».



photo: Colette Brin

Robert Lafond et sa femme, Kathy Baskerville, espèrent aller bientôt en Amérique du Sud, «avant que ça n'attire trop de touristes».

Apprécier la vie

«On avait tous les deux abandonné nos emplois cette année-là, pour aller en voyage pour six mois, ajoute Kathy Baskerville. Les gens au Canada nous trouvaient bêtes: quelle idée! Mais en Australie, ils trouvaient ça bien».

«Les Australiens prennent beaucoup plus de temps pour apprécier la vie, plutôt que de s'acharner au travail», remarque Kathy Baskerville.

Mais tous les voyages n'ont pas été aussi faciles. «En Russie, un soir, j'ai rencontré un jeune Russe qui parlait un peu d'anglais, raconte Robert Lafond. Je l'ai fait entrer dans un hôtel avec la passe d'un autre touriste, ce qui est interdit. Après ça, ma femme et moi, on était gardé de près».

«On dit qu'en Russie, tous les guides touristiques sont entraînés par le KGB, détaille le résidant de Saint-Norbert. Souvent, on demandait de voir quelque chose et ils refusaient. Un des guides me posait des questions sur mes penchants politiques. Deux ou trois fois, ils ont fouillé nos bagages».

Visiter un pays, c'est bien plus intéressant quand il n'y a pas de touristes, remarque Kathy Baskerville. «Quand on se promenait en Chine, les gens nous remarquaient! Ils pensaient qu'on était des vedettes de cinéma. Mais je me sentais en sécurité là-bas. Les gens sont polis et aimables».

«Notre voyage en Chine, c'était en 83 ou 84... ça a dû changer pas mal depuis, concède Kathy Baskerville. Quand toute l'économie d'un pays est axée vers le tourisme, on sent que les gens ne sont pas tellement contents de nous voir, mais qu'ils ont besoin de nous pour survivre».

«Les meilleurs de nos souvenirs, c'est les gens qu'on a rencontrés. Chaque fois qu'on revient d'un voyage, on pense toujours d'y retourner un jour», conclut Robert Lafond.

Colette BRIN

JULIE MARIE BOULET

Paisiblement le 27 décembre 1988 au centre de soins personnels Bayside à Killarney, Julie Boulet (née Daigle), épouse de feu Thomas Boulet de Dunrea au Manitoba, rendit son âme au Seigneur à l'âge de 90 ans, 9 mois.

Julie laisse dans le deuil quatre filles et deux fils: Adelphine et Bob Fisher de Killarney, Roméo et Rose Boulet de Winnipeg, Irène Cass de Prince George en Colombie-Britannique, Cécile et Wilfred Raine de Somerset, Lorraine Girouard de Somerset et Paul Richard Boulet de Dunrea, ainsi qu'une belle-fille, Gertrude Boulet de Brandon; 27 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants. Une soeur, Rosa Thorson de Minot au Dakota du Nord et un frère Alexandre de Toronto. Elle fut précédée dans la tombe par son époux Thomas, une fille Maria et trois fils: Adrien, Oliva et Félix.

Les prières ont été récitées le jeudi 29 décembre en l'église St-Félix de Valois à Dunrea, présidée par Deacon Barry Schooneerbergh. La messe de la Résurrection fut célébrée le vendredi 30 décembre à 14h par l'abbé Jean-Louis Caron et concélébrée par l'abbé Robert Nadeau. L'inhumation eut lieu au cimetière de Dunrea.

Les porteurs étaient ses petits-fils: Ronald et Réginald Boulet, Thomas Raine, Garry Fisher, Donald et Paul Girouard.

Remerciements

La famille de Julie Boulet désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui ont partagé leur peine lors du décès de leur chère maman. Votre présence aux prières, aux funérailles, vos offrandes de messes, vos messages de condoléances, les fleurs, le manger et les visites sont un beau témoignage de votre sympathie.

Des remerciements à l'abbé Jean-Louis Caron et l'abbé Robert Nadeau pour le service de la messe, à Barry pour le partage de prières, merci à Mesdames Lucie Grenier et Doreen Côté, aux organistes; à Lucille Gaudet, directrice; ainsi qu'aux membres de la chorale de Somerset qui se sont joint aux choristes de Dunrea; au lecteur, Roméo Lemieux; aux servants, aux porteurs, aux dames de la paroisse de Dunrea pour le goûter et enfin à tous ceux et celles qui d'une façon ou d'une autre, ont offert leur aide et soutien. Le tout fut grandement apprécié et ne sera jamais oublié.

La famille de Julie Boulet

ADÉLARD DUFOUR

Né à Bénard au Manitoba le 20 mai 1902, Adélard Dufour s'est éteint, muni des secours de notre Mère l'Église, le 25 décembre 1988, dans sa 87e année.

Adélard qui a été rappelé à Dieu le jour de Noël a toujours vécu un Noël de bonté qui réchauffait les coeurs, de celui qui portait à se pencher vers ceux qui le sont moins et à tendre vers eux une main secourable. N'a-t-il pas été d'abord le bâton de vieillesse de sa mère? Brave cultivateur, devant la riche moisson, il en oubliait ses fatigues et ses sueurs: il s'en réjouissait et remerciait la Providence qui avait béni son travail et lui en faisait recueillir le fruit pour nourrir le monde.

Les funérailles d'Adélard Dufour ont eu lieu en l'église du Très Saint-Sacrement d'Elie, le 28 décembre. Le service a été célébré par le curé de la paroisse, M l'abbé Paul Tinguely.

Nos plus vives sympathies à ceux de ses frères et soeurs qui lui survivent: à Douglas Dufour, de Californie; à Olive Dufour, de Calgary; à Bella, mariée à Julian Winko de Thunder Bay; à Cécile, mariée à Emilien Legault d'Elie; à Gertrude, mariée à Rolly Fraser de Saint-Boniface.

Les résidents du Manoir Cartier déposent sur sa tombe l'hommage sincère de leur amitié et de leur gratitude.

EMMA GOBEIL (née GAUTHIER)

À l'hôpital Saint-Boniface est décédée, le mercredi 4 janvier 1989, Mme Emma Gobeil à l'âge de 50 ans, épouse de René Gobeil de Saint-Norbert.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: JoAnne et son ami Denis, Janine et son ami Kevin, Liette et son ami Jacques, Daniel et son amie Lynn; ses frères et soeurs: Charles Gauthier et Suzanne, René et Denise, Gilles et Lynn, Colette et Harvey Campbell, Monique et Joseph Lacasse et de nombreux neveux et nièces, sa parenté et ses amis(es).

Les funérailles furent célébrées à 11h le samedi 7 janvier à l'église Saint-Norbert avec M. l'abbé Pierre Gagné, célébrant, l'abbé Paul Côté et le R.P. Armand Legal concélébrants.

La famille Gobeil désire remercier tous ceux et celles qui ont prêté main forte à Emma et sa famille au cours des derniers mois.

Ceux qui le désirent, un don à la Fondation des Recherches de l'hôpital St-Boniface sera apprécié.



FRÈRE THÉOPHILE LAFLAMME CLERC DE SAINT-VIATEUR (1899-1988)

Le Frère Théophile Laflamme, c.s.v., est décédé au Centre Champagneur de Joliette au Québec, le 31 décembre 1988, à l'âge de 89 ans. Il était né à Saint-Lambert de Lévis, le 12 mars 1899.

Le Frère Laflamme a oeuvré durant 31 ans à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne au Manitoba, soit comme professeur jusqu'en 1945, puis comme économe et régisseur du jardin, du verger, de la pépinière et de la serre. Avec les années, la Maison Saint-Joseph d'Otterburne s'était enrichie d'une pépinière connue dans tout l'Ouest canadien. Simple, modeste, pieux, le Frère Laflamme était d'un dévouement jusqu'au fond de l'âme. Sa besogne allait bien, semblait-il. Mais on n'ignorait certes toutes les sacrifices qu'il avait à faire. Sa vie était dure. Il portait le poids parfois de longues journées d'un travail ardu, pénible. Tout de même il s'est attaché au sol manitobain, à cette terre de chez nous où sa foi s'est épanouïe. Oui, il était très fidèle à son travail. On ne l'a jamais entendu se plaindre. Pourtant combien de fois a-t-il été dans l'obligation de prolonger ses heures de travail lorsque c'était urgent. On pourrait facilement lui appliquer une des dix lois de Jefferson: «Rien n'est fatiguant, si c'est fait de bon coeur.»

Ce religieux exemplaire avait été nommé à Otterburne en 1931, c'est-à-dire à 32 ans. Nos impressions sont trop lointaines pour être précises mais on sait qu'il s'est occupé de l'arboriculture pendant plus de quarante ans. Son départ pour Rigaud au Québec, en juin 1962, signifiait déjà l'abandon de la pépinière à brève échéance.

La grande joie du Frère Laflamme a été surtout de travailler pour le Seigneur, en union avec Marie et Joseph, participant ainsi, de façon effacée mais nécessaire, à cette oeuvre d'horticulture fruitière au Manitoba.

Les funérailles du Frère Laflamme ont été célébrées à la Maison provinciale, à Outremont, le jeudi 4 janvier à 10h; elles ont été suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Rigaud.

Il a rejoint ceux qu'il aimait et il attend ceux qu'il aime.

MARIE-LOUISE ROQUE (NÉE DAIGNEAULT)

Le lundi 2 janvier 1989, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 80 ans, madame Marie-Louise Roque de Sainte-Anne.

L'avaient précédé dans la tombe son époux Félix décédé en juin 1984 à l'âge de 77 ans, et son fils Gérard décédé en juillet 1984 à l'âge de 53 ans.

Elle laisse dans le deuil quatre filles: Lucille Mourant et son époux Jules, Rose-Marie Mourant et son époux Charles, Huguette Van Halst et son époux Ronald, et Jeannette Roque et son époux Lyle Duguay; trois fils: Reynald et son épouse Claire, Roland et son épouse Carol, et Hubert et son épouse Georgette; 17 petits-enfants et dix arrière-petits-enfants; deux sœurs: Mme Alma Morin et Mme Annie McCaughane; son frère Ephren Daigneault ainsi que sa sœur et son beau-frère, Léa et Alfred Smith. Elle manquera beaucoup à ses nombreux amis et amies intimes.

Les prières étaient récitées le mercredi 4 janvier à 20h en la chapelle funéraire Green Acres, angle de la route transcanadienne n° 1 est et du chemin Navin. M. l'abbé Robert Campeau officiait. Le R.P. A. Lassonde célébrait la messe de la Résurrection le jeudi 5 janvier à 10h30 en l'église de Sainte-Anne-des-ChênesL'inhumation suivait au cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient ses petits-fils alors que ses petites-filles étaient les porteuses honoraires.

Au lieu d'offrir des fleurs, les amis qui le désirent pourront faire un don à la Société canadienne du diabète au 173, av. McDermot à Winnipeg, R3B 0S1, ou à l'œuvre de charité de leur choix.

La famille tient à exprimer sa gratitude envers les médecins et les infirmières du 5B de l'hôpital Saint-Boniface, les médecins de l'hôpital de Sainte-Anne et le personnel de la Villa Youville pour les soins dispensés. Elle désire également exprimer son appréciation au RR.PP. Lassonde et Campeau, aux porteurs, aux amis, à la parenté et aux voisins pour leur bienveillance et leurs marques de sympathie.

Au revoir, Marie-Louise!

JOSEPH HÉBRARD

Paisiblement, le jeudi 5 janvier 1989, à Winkler au Manitoba, est décédé, à l'âge de 79 ans, monsieur Joseph Hébrard de Notre-Dame-de-Lourdes.

Il laisse dans le deuil deux frères, Emmanuel de Notre-Dame-de-Lourdes et André de Saint-Adolphe, une sœur Marguerite et son époux Théodore Chammartin de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

L'avaient précédé dans la tombe quatre sœurs : Marie Julien en 1980, Alice Bazin en 1977, Yvonne Balez en 1975 et Rosilda Sorokowski en 1976, ainsi qu'un frère, Marcel Hébrard, en 1973.

Les services funéraires ont eu lieu dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 7 janvier avec le visionnement à 13 h 30 suivi de la messe de la Résurrection à 14 h. Le R.P. Rodrigue Bouchard officiait. L'inhumation avait lieu au cimetière de la paroisse.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes.

LUCIEN JOSEPH TRUDEAU

À l'hôpital Saint-Boniface, le vendredi 6 janvier 1989, après une courte maladie, Lucien Trudeau est décédé à l'âge de 63 ans, cher époux d'Emma Trudeau (née Gagnon) d'Île-des-Chênes au Manitoba.

Précédé dans la tombe par une fille, il laisse dans le deuil sa chère épouse Emma, plusieurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La messe de la Résurrection a eu lieu en l'église de Notre-Dame-de-la-Miséricorde d'Ile-des-Chênes au Manitoba, le lundi 9 janvier 1989 à 9h30, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial. M. l'abbé Ubald Lafond officiait.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

VITE LU VITE SU

Un nouveau professeur pour Ste-Anne School

La commission scolaire de la Rivière-Seine a décidé, le 10 janvier, d'augmenter le nombre de professeurs à l'école Ste-Anne School à partir du 6 février 1989.

Un professeur de plus sera affecté à la 8e année du programme anglais à cause d'une hausse du nombre d'élèves. La 8e année compte 36 élèves, 4 de plus qu'en décembre 1988.

❑

Vidéo pour les aînés

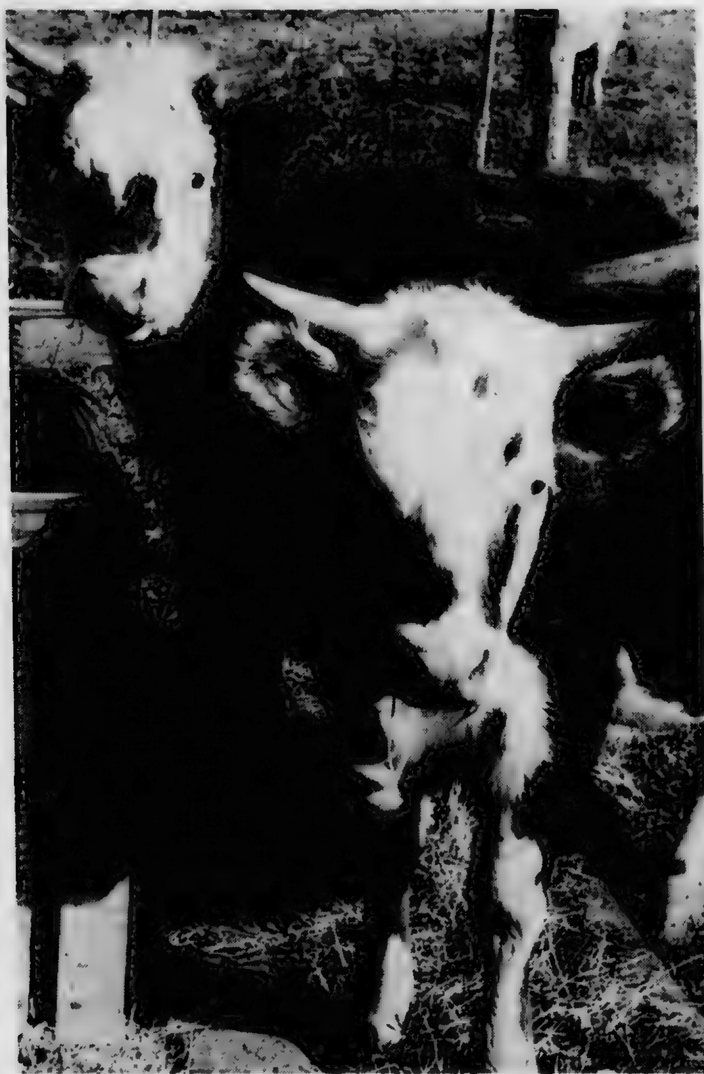
La Bibliothèque de Saint-Boniface présentera pour les aînés deux vidéos de l'Office national du film mercredi 18 janvier à 14h.

Le visionnement de Joie de vivre et Où serez-vous le 31 décembre 1999? sera présenté dans la salle de programmation au 2e étage de la Bibliothèque. Du café sera servi.

Pour de plus amples renseignements, composez le 986-4330.

Après les mauvaises récoltes de 1988

Aide fourragère pour les éleveurs



Archives La Liberté

Malgré la sécheresse, le bétail aura de quoi manger.

Les éleveurs du Manitoba recevront une indemnité de compensation pour s'approvisionner en fourrage après la sécheresse estivale. Les aides ont été calculées en fonction du déficit des récoltes dans chaque municipalité.

Les fonds seront fournis par le Programme d'assistance pour les fourrages qui est alimenté par la fédéral et la province. Ils sont versés lorsque la récolte a été inférieure à 80% de la moyenne sur un long terme.

Les éleveurs peuvent espérer au maximum par tête de bétail : 60$ s'il s'agit d'un bovin, d'un cheval ou d'un bison et 12 $ pour un mouton ou une chèvre *(avec un minimum de 5 $ pour le gros bétail, et de 1 $ pour le petit).*

Le paiement des deux tiers des indemnités s'effectue dans un premier temps, le tiers restant étant versé après un inventaire des stocks de fourrage au 31 mars 1989.

On note, d'après la liste des indemnités, que les plus mauvaises récoltes de fourrage ont touché les municipalités d'Albert, Morris, Riverside, Stuartburn et Roland *(22 % de la moyenne dans cette dernière).* Park, Portage, Sainte-Anne, Sifton, Swan River et Victoria Beach ont connu les moins mauvaises récoltes, mais ces municipalités restent en dessous de leur moyenne habituelle.

Voici l'évaluation des récoltes et la liste des sommes versées pour chaque bovin dans les municipalités francophones:

Municipalités	Récolte de 1988 en fonction de de la moyenne (en %)	Indemnité par bovin (en $)
Birtle	60	20
De Salaberry	42	38
Ellice	63	17
La Broquerie	54	26
Lorne	44	36
Montcalm	34	46
Rhineland	39	41
Ritchot	62	18
Sainte-Anne	79	5
Saint-François-Xavier	55	25
Saint-Laurent	27	53
Sainte-Rose	42	38
Taché	46	34

VITE LU VITE SU

La Broquerie

Réunion publique pour les fermiers

Une réunion publique des agriculteurs de la municipalité rurale de La Broquerie aura lieu le 19 janvier.

Le but? Préparer une soumission pour la commission fédérale responsable de l'aide accordée pour les pertes dues à la sècheresse de 1988.

Les agriculteurs de La Broquerie ont obtenu 26$ par vache pour les dédommager des effets de la sècheresse de 1988. Un montant insuffisant dans certains cas, explique Laurent Tétrault, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de La Broquerie.

«Il y a des problèmes avec le programme d'aide», souligne Laurent Tétrault. «On a des fermiers dans le coin de Zoda qui vont recevoir 26$ par vache. Dans le même coin, les fermiers qui sont de l'autre côté du chemin, dans le L.G.D. de Stewartland, recevront 46$ par vache.»

Pour cette raison, le conseil municipal organise une réunion publique le 19 janvier à 20h à l'aréna de La Broquerie. A cette réunion, on compilera les rendements de chaque ferme pour 1987 et 1988 afin de préparer une soumission à la commission d'aide aux agriculteurs touchés par la sècheresse.

L.C.

Réalisation d'un glossaire scientifique bilingue au Manitoba

Parler atome et warning... en français

«La mémoire peut faire défaut. Je voudrais minimiser la recherche de terminologie». Avec la plus grande mémoire, Jean-Claude Leblanc, traducteur technique pour Energie Atomique du Canada, peut difficilement garder à l'esprit les quelque 10 000 termes scientifiques qu'il a utilisés au fil des années.

Il a décidé de réunir tous ces termes dans un glossaire bilingue qu'il envisage de publier prochainement. Dans son travail quotidien pour l'Énergie atomique du Canada à Pinawa, il est arrivé à un double constat: les dictionnaires spécialisés existants sont obsolètes tandis que les besoins des spécialistes comme du grand public sont croissants.

Exemple : la réalisation du programme canadien de gestion des déchets nucléaires suscitera de nombreux débats dans les deux langues, mais il n'y a pas de terminologie bilingue adaptee. Lorqu'elle existe, elle trop souvent dispersée. Un ouvrage unique serait souhaitable.

Jonglant avec les termes techniques en voie de prolifération, Jean-Claude Leblanc est depuis longtemps confronté à l'absence de traduction: «Lorsque je trouve des expressions nouvelles, je consulte la banque de données fédérale TERMIUN. Il arrive fréquemment qu'il n'y ait pas de réponse. Alors je téléphone à l'auteur de la notice ou du document concerné pour lui demander le sens du mot qu'il emploi.»

Ainsi le traducteur peut construire un équivalent en français en tenant compte du contexte. Il est aidé dans son travail par les glossaires existants et par ses contacts avec d'autres traducteurs techniques. Mais l'essentiel de son travail de compilation et de création est solitaire.

Si d'autres traducteurs travaillent parallèlement c'est, selon lui, pour le mieux : «On aura des variantes. Ce qu'il faut, c'est que le terme soit approprié.» Cette remarque peut étonner, les variantes ne vont-elles entraîner des confusions ? Mais pour Jean-Claude Leblanc, l'urgence est de traduire devant le flot de termes techniques anglais, la rationalisation viendra avec le temps.



photo: Philippe Descamps

Jean-Claude Leblanc, profession: traducteur technique. Traduire c'est adapter.

Après quatre années de compilation, le glossaire n'attend plus qu'un éditeur, les premiers contacts ont été pris. Mais déjà Jean-Claude Leblanc pense aux corrections et annualisations.

Philippe DESCAMPS

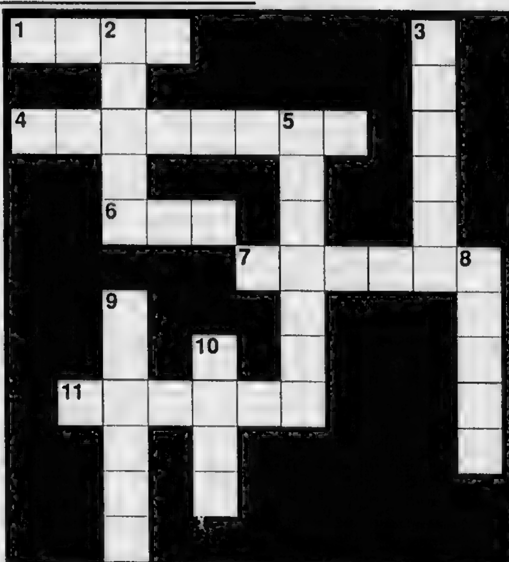
La page de BICOLO

Salut mon ami!

Je m'amuse dans la neige! J'aime le mois de janvier, je fais du patinage, du ski à La Rivière, ou je joue dans la neige dans ma cour!

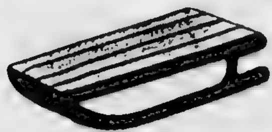
Bicolo



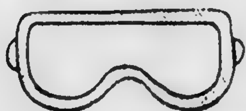




HORIZONTALEMENT



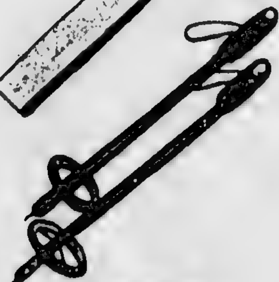
1. Pour descendre les pentes enneigées (4)



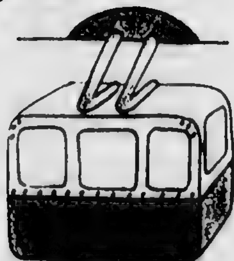
4. Protègent les yeux du vent et du froid (8)



6. On le chausse en montagne (3)

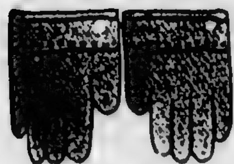


7. Maintiennent le skieur en équilibre (6)



11. Celle du téléphérique peut charger plusieurs passagers (6)

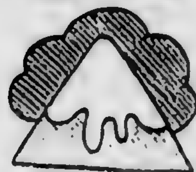
VERTICALEMENT



2. Gardent les mains au chaud (5)



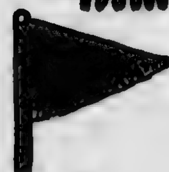
9. Maison de montagne (6)



10. Sommet de la montagne (4)



5. Évite les refroidissements (7)



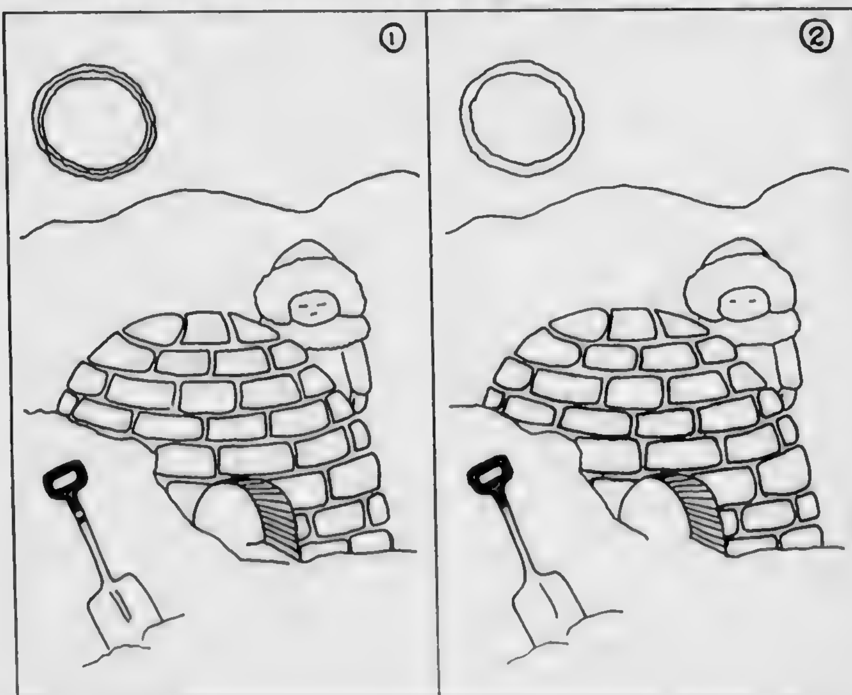
3. Petit drapeau pour guider le skieur (6)



8. Reste vert en toutes saisons (5)



Trouve les 5 éléments manquants dans le n° 2.



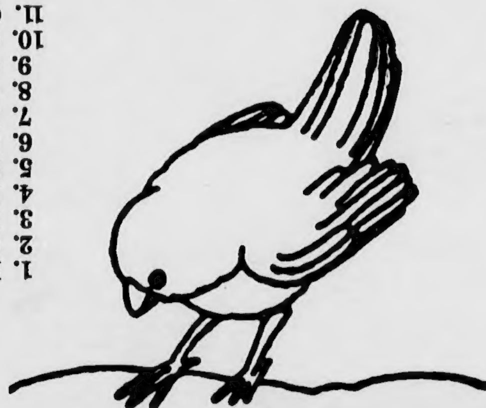


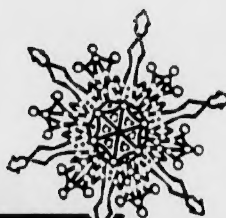
Je salue mes nouveaux membres!

9141 Christine Thorvalson, St-Malo
9142 Michael Arnold, St-Pierre-Jolys
9143 Danielle Laroche, St-Pierre-Jolys
9144 Miguel Roy, Otterburne
9145 Eric Gosselin, St-Pierre-Jolys
9146 Réjean Saive, St-Pierre-Jolys
9147 James McMahon, St-Pierre-Jolys
9148 Mélanie Préfontaine, St-Pierre-Jolys
9149 Ginette Poirier, Otterburne
9150 Marc Dupuis, St-Pierre-Jolys
9151 Alain Gauthier, St-Malo
9152 Robert Morrissette, St-Pierre-Jolys
9153 Christine Laroche, St-Pierre-Jolys
9154 Christian Gagné, Otterburne
9155 Alain Lahaie, St-Pierre-Jolys
9156 Roxanne Tessier, St-Pierre-Jolys
9157 Brigitte Roy, St-Pierre-Jolys
9158 Christiane Cahill, St-Pierre-Jolys
9159 Lise Dupuis, St-Pierre-Jolys
9160 Jessica Roy, St-Pierre-Jolys

RÉPONSES: Mot-croisé

1. Luge
2. Gants
3. Fanion
4. Lunettes
5. Écharpe
6. Ski
7. Bâtons
8. Sapin
9. Chalet
10. Cime
11. Cabine





Membre gagnant de la semaine
numéro 8008
François Grenier, 9 ans
C.P. 83
Saint-Labre (Manitoba)

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

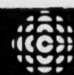


Nom:________________

Adresse:________________

Code postal: ________ Âge: ______

télé-horaire hiver — du lundi 16 janvier au dimanche 22 janvier



Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - ASTRO LE PETIT ROBOT
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 16 janv.

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

14h15 Dallas

15h15 Palme d'or
(Début). Documentaires. Une histoire du cinéma depuis 1945.

15h45 Fariboles

16h30 Cocologie

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut
Reconnaissance.

18h00 CE SOIR MANITOBA
L'actualité du jour, d'ici et ailleurs. Prés.: Martine Bordeleau. Sports: André Brin. Méo: Suzanne Kennelly

18h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
L'école St-Joachim affronte celle de St-Paul.

19h00 L'insolences d'une caméra

19h30 Robert et compagnie

20h00 Des dames de coeur

22h20 La loi de Los Angeles

23h20 Cinéma
Le soleil des voyous. Drame réalisé par Jean Delannoy. Avec Jean Gabin et Robert Stack. (fr.-it. 67).

mar. 17 janv.

11h30 Il était une fois... l'homme

14h15 Cinéma
L'express en flamme. Suspense réalisé par Andrei Malioukov. Avec Lev Durov et Elena Mayokova (russe).

16h30 Minibus

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 Grand air

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Vidéo Club

19h00 Star d'un soir

20h00 L'héritage

22h20 Dallas
Enfin. Angelica Nero s'est envolée. J.R. et Jack ont fort à faire pour expliquer à la police ce qui s'est passé.

23h20 Cinéma
Autopsie d'une séduction. Drame réalisé par Steven Hillard Stern. Avec Susan Flannery, James Parker et Rita Moreno. (amér. 78).

merc. 18 janv.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Origines: Une histoire du Canada Civilisations disparues.

11h30 Le petit castor

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 L'heure Disney
Les collines de l'espoir (dern. de 2)

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 HEBDO
Animation: Pierre Chevrier. Réal.: Philippe Vrignon

19h00 Laser 33-45

20h00 Le grand remous
Automne 1946. - Jean-Marie occupe différents emplois à Montréal. Mario lui propose un poste à l'usine où il travaille.

20h30 Jeux de société

22h20 Actuel

23h20 Cinéma
Les voleurs de la nuit. Drame policier réalisé par Samuel Fuller. Avec Véronique Bobby Di Cicco et Victor Lanoux. (fr. 84)

jeu. 19 janv.

11h30 Les aventures de Virulysse

14h15 Cinéma
«Silent running». Drame de science-fiction réalisé par Douglas Trumbull. Avec Bruce Dern, Cliff Potts et Jesse Vint.

16h30 Traboulidon

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 À première vue, magazine
(En reprise ce soir à 23h20).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Anim.: Jean Fontaine. Réal.: Richard Simoens

19h00 Lance et compte III
(3e de 13). Patricia et Pierre vivent des moments difficiles.

20h00 Démocraties
Idées et révolutions. (2e de 10) Documentaire explorant les mécanismes qui déterminent les rapports gouvernants/gouvernés dans divers pays, selon des cultures et des ordres sociaux différents. Avec Patrick Watson et Robert Guy Scully.

22h20 Bonjour Docteur

22h50 Comment ça va?

23h20 À première vue

23h50 Cinéma
L'âge de cristal. Drame de science-fiction réalisé par Michael Anderson. Avec Michael York, Jenny Aguttert et Peter Ustinov. (amér. 76)

vend. 20 janv.

11h30 Légendes du monde
Séries de contes.

14h15 Cinéma
Coeurs à l'envers. Drame sentimental réalisé par Don Shebib. Avec Margot Kidder, Annie Potts, Robert Carradine et Winston Reckert. (can. 81).

16h30 Au jeu

17h00 Du Tac au Tac

17h30 À plein temps

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Découverte

19h00 Les grands films
90 jours pour tomber en amour. Comédie réalisée par Giles Walker. Avec Stefan Wodoslawski, Sam Grana et Christine Pak. (can. 85).

22h20 Le temps d'une paix

22h50 La cour en direct

23h20 Cinéma
Magnum force. Drame réalisé par Ted Post. Avec Clint Eastwood, Hal Holbrook et Mitchell Ryan. (amér. 74).

sam. 21 janv.

7h30 Passe-Partout

8h00 Gabby et les petits malins

8h30 La famille Câlinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eye

10h30 L'échange U.E.R.

11h00 Le train de la forêt

12h00 Ciné-famille
La fille de neige. Conte réalisé par Paul Kadochnikov. Avec E. Filonova et E. Zharinov. (russe).

14h00 L'univers des sports

15h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
Reprise.

16h00 La course des Amériques

17h00 Le téléjournal

17h05 Scully rencontre

18h00 Samedi de rire
Inv. Marc Labrèche et Louise Latraverse.

19h00 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Les Maples Leafs de Toronto affrontent les Canadiens.

21h30 Le téléjournal

21h50 Les nouvelles du sport

22h05 Télé-sélection
Le débutant. Comédie réalisée par Daniel Janneau. Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Julien Guiomar, Dominique Lavanant et Jean-Claude Brialy (fr. 86).

dim. 22 janv.

7h30 Passe-partout

8h00 Le monde de David, le gnome

8h30 Lucky Luke

9h00 Rahan

9h30 La véritable histoire de Malvira

9h45 Parcelles de soleil

10h00 Le Jour du Seigneur
de Ottawa.

11h00 Aujourd'hui dimanche.

12h00 La semaine verte

13h00 Rencontres
Inv. Renée Sebag-Lanoe, médecin.

13h30 Les matinées du dimanche
Le Dibbouk. Drame.

15h45 Les matinées du dimanche
Tentations: Danse et musique. Documentaire.

15h30 Propos et confidences
Inv. Jean Gascon (2e de 4)

16h00 La grande visite

17h00 Second regard

18h00 Le téléjournal

18h02 CE SOIR DIMANCHE
L'actualité de la fin de semaine.

18h30 L'heure Disney

19h30 L'Autobus du showbusiness
Hommage à Guy Latraverse.

20h30 Les beaux dimanches
Rendez-vous avec Gerry.

21h30 Les beaux dimanches
Orchestre Philharmonique du Monde.

22h30 Le téléjournal

22h50 Les nouvelles du sport

23h05 Ciné-club
Marius. Comédie dramatique. (fr. 31)

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

T'es en parenté avec qui, toi?



Serge Guy Desrosiers né le 3 juin 1988 à Mafecking au Manitoba, fils d'André Desrosiers et Rachelle Tougas.

Les grands-parents sont: Lucien et Jeanne (née Dugas) Desrosiers; Victor et Alfreda (née Vermette) Tougas.

Les arrière-grands-mères sont: Clarisse Proulx et Lucie Desrosiers.

Le danger de sombrer dans la dépression

Les prochains mois seront longs. Nous le savons. Un peu comme un grand portage à travers le froid et les intempéries, le canot de nos responsabilités sur le dos, la neige jusqu'aux genoux avec, en avant, la perspective des eaux libérantes du printemps.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Certains vivront ces semaines de telle sorte qu'ils en jouiront pleinement. Ce sont les personnes qui adorent ce temps de l'année, que le froid n'affecte pas. Elles trouveront mille et une manière de varier le quotidien, de profiter de chaque chute de neige, de se donner de l'entrain pour affronter les froids les plus sibériens.

Ce sont ces «vraies» gens du pays que nous ne pouvons qu'admirer alors qu'elles se lancent d'un pas décidé, le sourire aux lèvres, la tuque sur le bout de la tête, les mains nues vers le grand air, rien ne pouvant les retenir à la maison.

D'autres, peut-être un peu moins braves face aux intempéries, vivront ce temps d'un pas alerte et d'un coeur hardi. Ce sont les «mordus» du sport d'hiver. Que ce soit le hockey sur glace, le «curling», le ski de randonnée... le sport les fait vivre, leur donne l'énergie pour affronter, avant ou après, les obstacles de la route.

Ce sont aussi ces personnes qui passent volontiers leurs soirées à l'aréna du village, à causer bien tranquillement autour d'une bonne tasse de café. Ou encore, aux abords de la glace, à crier et à hurler pour que l'équipe du village remporte les honneurs.

Un petit nombre de mieux nantis trouvera la solution dans un billet d'avion vers le sud. Ils fuient ce qu'ils ne peuvent plus endurer. Sur les plages ensablées, au son du clapotis des vagues, ces «oies blanches du nord» ne regrettent pas ce qu'elles ont laissé derrière.

Chaque jour, au terme d'une tournée de golf, un verre à la main, ces vacanciers cherchent dans les journaux les températures du Canada et se réjouissent de leur décision: «Ah, pauvres eux autres!»

Un soupir de poudrerie

Enfin, il y a la grande foule – et je suis du nombre – de ceux qui vivent les prochaines semaines dans l'attente de jours meilleurs. Certes, nous savons apprécier une belle journée ensoleillée, les arbres «en frimas», la neige entassée contre les bâtiments, un soupir de poudrerie au ras le sol. Mais nous ne sommes pas des «gens d'hiver»!

Le danger pour nous c'est de sombrer dans la mélancolie et la dépression. De répéter à satiété: «C'est trop froid!» – «C'est trop long!» – «À quand le printemps?». Et d'en entraîner d'autres avec nous sur les chemins moroses du «pas encore».

Au lieu de river nos regards vers ce qui n'est pas encore arrivé, ne ferions-nous pas mieux de faire état de tout ce que nous avons, de ce que nous somme?

On risquerait d'être surpris!!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, seulement 11 ans. Pour plus d'information, composez le 237-5410.
356-

FEMME DE MÉNAGE: pour nettoyage de maisons dans la région de Saint-Boniface, anglophone. Composez le 233-3035, demandez Joan.
357-

GARDIENNE BILINGUE: désire garder enfants 2 ans et plus chez elle, plein temps ou demi-temps. Composez le 233-1879.
358-

ON RECHERCHE: un(e) réflexologue et masseur(euse) thérapeutique à temps partiel (bilingue) pour centre de soins corporels à Saint-Boniface. Composez le 269-1178 ou 235-1150.
360-

À LOUER: appartement de 4 pièces , complètement meublé, tapis mur-à-mur, près du Collège. Tous les services sauf électricité inclus. Stationnement inclu. Libre dès maintenant. Composez le 237-4271.
361-

RECHERCHE GARDIENNE: à demi-temps chez moi à Saint-Vital. 3 enfants: garçon 3 ans et demi et jumelles de 6 mois, commençant le 1er mars. Composez le 257-0972.
362-

À LOUER: 2 appartements simples et un double au manoir Notre-Dame-de-Lourdes. Pour plus de renseignements contactez Thérèse Talbot (AD) au 248-2159.
363-

À LOUER: nouveau condo qualité supérieur. À demi-rue de l'hôpital St-Boniface, Soupente à vue sur le salon, foyer, balcon, 5 appareils électro-ménagers. 625$, stationnement inclu. Disponible dès maintenant. Composez le 237-4545 après 17h.
346-

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **BLANCHE MOREAU,** de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve d'Alfred Moreau.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er mars 1989..

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce10e jour de janvier 1989.

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

VITE LU VITE SU

Sainte-Rose-du-Lac

Compteurs d'eau à l'extérieur des maisons de Laurier

Les résidants de la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-lac devront installer leurs compteurs d'eau à l'extérieur de leur maison. Les travaux devront être entrepris en 1989.Il en coûtera 40 $ par foyer.

Les maisons concernées par cette mesure sont au nombre de 80, essentiellement à Laurier. La moitié des frais, soit quarante autres dollars, seront pris en charge par la municipalité.

Cette obligation nouvelle vise à faciliter le travail des agents chargés du relevé des compteurs. Cela devrait également simplifier la vie des résidants qui n'auront plus besoin d'être présent lors du relevé.

Ph.D.

Quiz

Qui était la«Grand-mère du Cercle Molière»?

À VOTRE AVIS

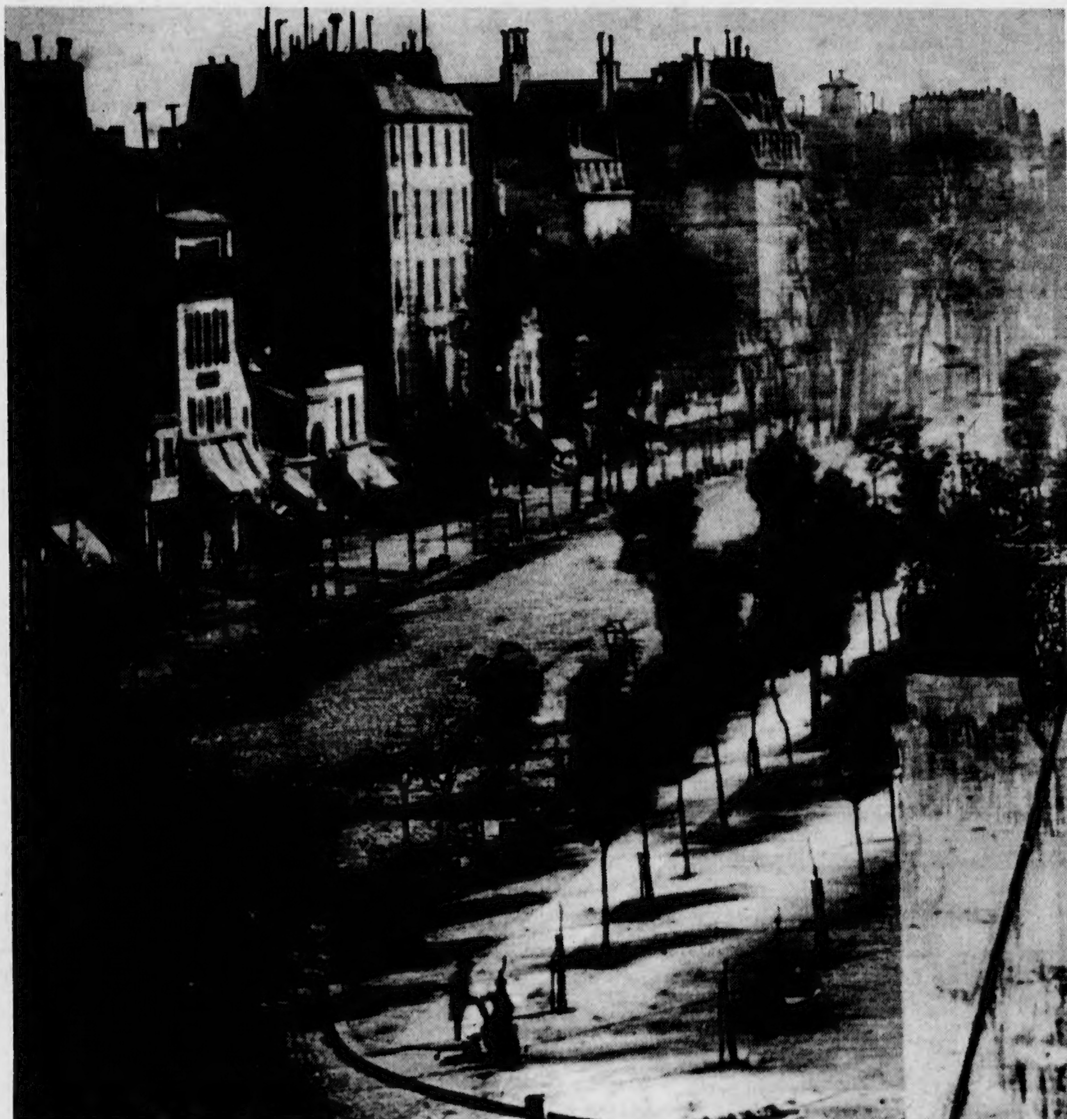
1. Qui avait-on surnommé la «Grand-mère du Cercle Molière»?

2. Quel est l'origine du mot anglais «Corduroy»?

3. Quel groupe américain a inspiré le nom des Beatles?

4. Peut-on faire des aimants en plastique?

5. A l'indicatif présent, la 1ère personne du singulier est: a) je créée, b) je crée ou c) je crèe?



6. **Qu'est-ce qui rend unique cette photo prise en 1839?**

RÉPONSES

1. En 1925, selon Donatien Frémont *(«Les Français dans l'Ouest canadien»)*, les premières répétitions du Cercle Molière ont eu lieu dans une ancienne épicerie désaffectée. La propriétaire, Eda Pelletier, louait l'espace à prix modique comme salle de réunion.

Eda Pelletier, une veuve, assistait à toutes les répétitions du Cercle Molière. «Un si beau zèle méritait récompense, écrit Donatien Frémont. On confia un rôle à Mme Pelletier (...) Elle figura par la suite dans plusieurs distributions et toujours avec bonheur.»

Son double apport au Cercle Molière lui a donc valu le nom de «Grand-mère du Cercle Molière».

2. Le mot «Corduroy», qui se traduit par «velours côtelé» en français, est un mot qui trouve ses origines dans la langue française.

On parlait de la «corde du roi» pour décrire les vêtements de chasse de la famille royale, des vêtements faits d'une étoffe côtelée.

3. C'est le nom de Buddy Holly and the Crickets qui a inspiré chez John, Paul, George et Ringo le nom The Beatles. John Lennon soulignait qu'avec l'épellation «Beatles» (plutôt que «Beetles»), il a voulu mettre en valeur le «beat» de son groupe.

4. On vient de mettre au point un aimant fait de plastique dont les caractéristiques sont comparables à celles du fer.

5. La réponse est: b) je crée.

6. Cette photo du boulevard du Temple à Paris, prise par Louis Daguerre en 1839, est la première photo sur laquelle apparaît une personne. Le sujet en question se trouve à gauche en bas.

Il fallait plusieurs minutes pour que cette image *(appelée un «daguerréotype»)* se reproduise sur une plaque de métal. A cause de la lenteur du temps de pose, les piétons et les calèches qui circulaient sur le boulevard bougeaient trop vite pour être fixés sur la photo.

L'homme en bas à gauche se faisait cirer les chaussures. Il est resté en place assez longtemps pour être saisi par le photographe.

Compilé par Daniel Tougas

VITE LU VITE SU



photo: Philippe Descamps

LaCoste et LaCoste au CCFM

Les soeurs Lacoste du 100 Non en répétition au Ccfm. Elles ont rendez-vous avec le public du foyer les 26 et 27 janvier, et avec les lecteurs de La Liberté la semaine prochaine.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Renald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

La Liberté Graphiq
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ASSUREURS

Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Le docteur Maurice Strasfeld, m.d.
(Études à l'Université Laval, Québec)
cabinet médical en
ophtalmologie
«soins des yeux»
«soins de maladies des yeux»
390, rue Graham (angle Edmonton)
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0L4 (Tél.: 947-1995)
Service en français et en anglais!

abc 233-6083
Fire & Safety Equipment Ltd.
ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...
lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6

SALON MORTUAIRE



Coutu
E.J. Coutu, président
L.P. Coutu

«Un service fort de la tradition»
Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas d'entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.



Edouard Coutu
661-6107
156, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) Tél.: 233-7453